

A N N O N C E

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 5 novembre 2025 / 14 jumada al awwal 1447 - N° 3950 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le défunt CHEBBA ABDELMAJID "ANTAR"

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République reçoit le ministre des Affaires étrangères de l'Azerbaïdjan

P.3

« L'ALGÉRIE AU CŒUR DE LA CIVILISATION UNIVERSELLE »

Un hommage vibrant à l'héritage intellectuel et culturel du pays

P.3

ALGÉRIE - INDE

Une nouvelle ère de coopération minière et d'investissements stratégiques

P.24

SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

L'Algérie réaffirme son engagement indéfectible pour un développement social juste, équitable et solidaire

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé, à l'occasion du 2^e Sommet mondial pour le développement social tenu à Doha (Qatar), l'engagement indéfectible de l'Algérie à œuvrer, aux côtés de la communauté internationale, pour un développement durable, inclusif et humain. Son message, lu en son nom par le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a mis en exergue la vision nationale fondée sur la justice sociale, l'égalité des chances et la solidarité. Dès le début de son intervention, M. Nasri a transmis les salutations fraternelles du président Tebboune à Son Altesse Sheikh Tamim Ben Hamad Al Thani, Émir de l'État du Qatar, et ses vœux de réussite aux travaux du Sommet. P.3



PLF 2026

Un budget ambitieux de plus de 614 milliards de DA pour concrétiser la vision du président Tebboune en matière d'habitat, d'urbanisme et de modernisation des villes

P.6

L'ALGÉRIE À L'AVANT-GARDE DE LA MÉMOIRE ENVIRONNEMENTALE

Documenter les crimes coloniaux pour reconstruire la vérité historique

P.4

MÉDIAS

Le ministère de la Communication et le Haut Conseil de la langue arabe unissent leurs efforts pour valoriser la langue arabe dans les médias algériens

P.3

SANTÉ

Comment dorment les nourrissons ?

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (10^e JOURNÉE)
La JSK et le MCA triomphent, les supporters jubilent

Par F. Yanis

P.21



FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORAN DU FILM ARABE

Projection du documentaire palestinien "Le Clown de Ghaza"

P.17

BLIDA

19 individus arrêtés lors d'une vaste opération de police à Ouled Yaïch

P.2

BLIDA

19 individus arrêtés lors d'une vaste opération de police à Ouled Yaïch



Les services de sûreté de la wilaya de Blida ont mené, cette semaine, une importante opération nocturne dans la commune d'Ouled Yaïch, visant à démanteler les foyers de criminalité et les bandes de quartiers.

Cette intervention, qui a mobilisé plusieurs unités opérationnelles, dont la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) et les équipes mobiles de la police judiciaire, s'est soldée par l'arrestation de 19 individus, dont une femme, soupçonnés d'implication dans divers délits.

Les suspects, pour la plupart connus de la justice, sont poursuivis pour vol, agressions, trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes, ainsi que pour port d'armes blanches sans motif légitime.

L'opération a également permis la saisie d'armes blanches, de quantités de cannabis et de comprimés psychotropes, ainsi que de sommes d'argent issues du trafic.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre du plan de sécurisation mis en œuvre par la sûreté de Blida pour éradiquer les zones criminogènes et préserver la quiétude publique.

Les citoyens sont invités à collaborer avec la police via les canaux mis à disposition : le numéro vert 1548, l'application "Allô Police" et le site web de la sûreté de Blida.

R.L

MÉDÉA

L'ADE lance une vaste opération de recouvrement pour préserver la continuité du service public

L'unité de Médéa de l'Algérienne des Eaux (ADE) a engagé, lundi, une opération d'envergure visant à récupérer plus d'un milliard de dinars de créances accumulées auprès de ses abonnés.

Cette démarche, inscrite dans un contexte de rationalisation financière et de sauvegarde du service public, traduit la volonté de l'entreprise d'assurer la pérennité de ses missions essentielles.

Selon les précisions de l'ADE, les dettes enregistrées se répartissent entre plusieurs catégories : 520 millions de dinars sont dus par les 64 communes de la wilaya, 370 millions proviennent des administrations, commerçants et industriels, tandis que les ménages totalisent à eux seuls quelque 290 millions de dinars. Face à cette situation préoccupante, des équipes spécialisées ont été mobilisées pour une campagne de recouvrement qui s'étalera sur plusieurs jours et ciblera en priorité les grands débiteurs. L'objectif de cette opération est double : sensibiliser les abonnés sur la nécessité de régulariser leur situation financière et leur offrir des facilités de paiement adaptées, notamment via les plateformes électroniques ou par chèque. L'ADE souhaite ainsi éviter le recours aux coupures d'eau ou à des poursuites judiciaires, tout en favorisant une approche de dialogue et de responsabilité partagée. L'entreprise publique souligne que ces créances non recouvrées présentent un poids important sur son programme d'investissement, freinant les projets d'entretien, de rénovation et de modernisation du réseau de distribution d'eau potable. Le règlement de ces dettes représente donc une condition indispensable pour maintenir la qualité du service, garantir la couverture des charges d'exploitation et poursuivre les efforts de développement des infrastructures hydrauliques.

À travers cette initiative, l'ADE réaffirme son engagement à préserver un service public efficace et durable, tout en appelant l'ensemble de ses usagers à contribuer, par le règlement de leurs factures, à la continuité d'un bien vital pour tous : l'eau potable.

R.L

ACCIDENTS ET INTERVENTIONS

Une semaine meurtrière sur les routes algériennes



La Direction générale de la Protection civile a dressé un bilan alarmant des accidents et interventions enregistrés à travers le pays entre le 26 octobre et le 1er novembre 2025.

En une seule semaine, 40 personnes ont perdu la vie et 1 747 autres ont été blessées dans 1 508 accidents de la circulation.

La wilaya de Sétif se distingue tristement avec le bilan le plus lourd, comptant 6 morts et 55 blessés dans 48 accidents.

Outre ces drames routiers, les services de la Protection civile ont mené 1 293 interventions pour éteindre 875 incendies, principalement d'origine urbaine et industrielle.

Les wilayas d'Alger, de Tizi Ouzou et de Skikda figurent parmi les plus touchées, enregistrant respectivement 139, 69 et 38 sinistres.

Durant cette même période, les équipes de secours ont également conduit 8 065 opérations diverses, permettant de sauver 548 personnes en situation de détresse et d'assurer 7 001 interventions d'assistance.

Ce bilan met une fois de plus en évidence la gravité des comportements à risque sur les routes et la mobilisation constante des unités de la Protection civile face aux urgences multiples qui secouent le territoire national.

R.N

CONTREFAÇON

Plus de 385.000 articles saisis par les Douanes à fin septembre



Les services des Douanes algériennes ont saisi 387.026 articles contrefaits au cours des neuf premiers mois de l'année 2025, a indiqué mardi à Alger la cheffe du bureau de lutte contre la contrefaçon à la Direction générale des Douanes (DGD), Celia Hakimi.

Intervenant lors d'un séminaire international consacré à la lutte contre la contrefaçon, Mme Hakimi a précisé que les produits saisis étaient constitués principalement de logos (36,1%), de dentifrices (33,4%), de vêtements (20,1%) et de chaussures de sport (6,1%). La majorité de ces articles proviennent de Chine et de Turquie, a-t-elle ajouté.

En comparaison, les Douanes n'avaient enregistré en 2024 que 83.648 produits saisis pour suspicion de contrefaçon, essentiellement des tiges de chaussures de sport (66%), des tenues pour enfants (13%) et des pièces de rechange (13%), provenant également de Chine et de Turquie.

Ces opérations ont été menées à la fois sur demande des titulaires de droits et marques et à l'initiative des services douaniers.

Durant les trois premiers trimestres 2025, 29 demandes d'intervention ont été enregistrées, donnant lieu à 28 alertes, selon la responsable.

Horaires des prières



Fajr : 05h47
Dohr : 12h31
Asr : 15h25
Maghreb : 17h47
Iaha : 19h10

MÉTÉO

Alger	: 28°	15°
Oran	: 26°	15°
Annaba	: 26°	13°
Béjaïa	: 25°	15°
Tamanrasset	: 32°	19°

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Oran: démantèlement d'un réseau criminel de blanchiment d'argent et saisie de 50 millions DA (Sûreté de wilaya)

Les services de police d'Oran ont réussi à démanteler un réseau criminel composé de deux individus, spécialisé dans le blanchiment d'argent, et ont saisi une somme d'environ 50 millions de dinars provenant d'activités illicites, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de la Sûreté de wilaya.

Cette opération a été menée suite à des informations obtenues sur le terrain par les éléments de la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers de la police judiciaire, indiquant que les membres de ce réseau procédaient au blanchiment d'argent à travers la construction et l'acquisition de biens immobiliers et de véhicules de luxe, afin d'en dissimuler l'origine et de les réintroduire dans le circuit légal.

Selon la cellule de communication et des relations publiques, la valeur totale des biens saisis (mobiliers et véhicules) dépasse 280 millions de dinars.

Les investigations menées sous la supervision du procureur de la République près le tribunal de Fellaoucene ont permis d'identifier les suspects et de localiser leur cachette, ce qui a conduit à leur arrestation.

Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, une somme d'environ 50 millions de dinars, provenant des activités criminelles de ce réseau, a été saisie, ainsi qu'une quantité de bijoux en or, quatre véhicules de luxe, trois motocyclettes, des montres de luxe et neuf liasses de billets d'une valeur unitaire de 200.000 DA, a-t-on précisé.

Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des deux suspects, qui ont été présentés devant la justice, et un mandat de dépôt a été émis à leur encontre pour blanchiment d'argent, selon la même source.

ASSURANCES SOCIALES

Campagne de sensibilisation des étudiants à l'importance de l'affiliation au régime d'assurance sociale à Mascara et Tissemsilt

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a lancé, mardi dans les wilayas de Mascara et Tissemsilt, une campagne de sensibilisation visant à informer et à sensibiliser les étudiants universitaires sur l'importance de l'affiliation au régime de sécurité sociale, sous le slogan "La sécurité sociale vous accompagne tout au long de votre parcours universitaire".

Dans ce cadre, Abdelkader Belhadj, responsable de la cellule d'écoute et de communication de l'agence locale CNAS à Mascara, a indiqué à l'APS que son organisme compte actuellement pas moins de 12.000 étudiants affiliés à l'Université Mustapha-Stambouli de Mascara.

Il a souligné que ces étudiants bénéficient de tous les avantages offerts par la CNAS, notamment la couverture des soins de santé, la prise en charge des maladies chroniques, ainsi que l'assurance contre les accidents pouvant survenir au sein de l'enceinte universitaire. M. Belhadj a ajouté que 5.000 cartes "Chifa" ont déjà été délivrées aux étudiants assurés, et que l'opération se poursuivra jusqu'à la fin de l'année universitaire en cours.

SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL L'Algérie réaffirme son engagement indéfectible pour un développement social juste, équitable et solidaire

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé, à l'occasion du 2^e Sommet mondial pour le développement social tenu à Doha (Qatar), l'engagement indéfectible de l'Algérie à œuvrer, aux côtés de la communauté internationale, pour un développement durable, inclusif et humain.

Son message, lu en son nom par le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a mis en exergue la vision nationale fondée sur la justice sociale, l'égalité des chances et la solidarité.

Dès le début de son intervention, M. Nasri a transmis les salutations fraternelles du président Tebboune à Son Altesse Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani, Émir de l'État du Qatar, et ses vœux de réussite aux travaux du Sommet.

Il a également remercié l'État frère du Qatar pour son accueil chaleureux et l'organisation exemplaire de cette rencontre internationale.

Le chef de l'État a rappelé que ce Sommet se tient dans un contexte mondial marqué par de multiples crises économiques, sociales et climatiques, qui accentuent les inégalités et fragilisent les populations les plus vulnérables.

Dans ce cadre, il a appelé à renforcer la coopération internationale et à élaborer des politiques globales orientées vers la justice sociale, la dignité humaine et la solidarité entre les nations.

« L'Algérie poursuivra son rôle de partenaire actif et responsable dans les efforts internationaux en faveur du développement durable et de la construction d'un monde plus juste, plus solidaire et plus humain », a déclaré le président Tebboune, soulignant que cette orientation s'inscrit dans le cadre du respect de la souveraineté nationale et du renforcement d'une coopération basée sur le respect mutuel.

Le président a mis en avant l'approche nationale du développement social, inscrite dans la Constitution algérienne, qui consacre l'égalité entre les citoyens et la protection des catégories vulnérables.

L'État a, selon lui, bâti une politique sociale inclusive à travers un ensemble de réformes et de programmes visant à réduire les disparités et à améliorer les conditions de vie de tous les citoyens.

Parmi ces mesures figurent la revalorisation du Salaire national minimum garanti (SNMG), la création de l'allocation chômage au profit des jeunes primo-demandeurs d'emploi, la révision des salaires et pensions, l'exonération d'impôts pour les faibles revenus, ainsi que l'extension de l'allocation de solidarité aux personnes en situation de handicap et aux familles défavorisées.

Dans le même esprit, l'Algérie a généralisé la couverture sociale universelle et la gratuité des soins dans les établissements publics, tout en assurant la prise en charge, par la sécurité sociale, des frais médicaux dans le secteur privé.

Les personnes âgées bénéficient également de la gratuité des transports et de soins adaptés, en plus d'une Journée nationale qui leur est dédiée chaque 27 avril.

Le président Tebboune a souligné l'importance du plan de développement des zones d'ombre lancé en 2020, qui a permis d'améliorer les conditions de vie de milliers de citoyens vivant dans les régions rurales et enclavées.

Ce programme, symbole d'équité territoriale, a contribué à désenclaver de nombreuses localités et à éradiquer plus de 45.000 habitations précaires.

L'autonomisation des femmes figure également parmi les priorités nationales. L'Algérie a instauré des réformes garantissant l'égalité salariale, la participation politique et économique, ainsi que la protection sociale.

Le congé de maternité a été porté à 150 jours, un fonds de pension alimentaire a été créé pour les femmes divorcées ayant la garde d'enfants, et des dispositifs de financement soutiennent leur insertion économique et entrepreneuriale. Dans le domaine de l'éducation, le chef de l'État a rappelé que près de 12 millions d'élèves bénéficient de la gratuité de l'enseignement, du transport scolaire, de la restauration et de la

couverture sanitaire.

Il a également mis en avant la création de l'Organe national pour la protection et la promotion de l'enfance (ONPPE), qui veille à la défense des droits de l'enfant et à sa protection contre toutes formes de vulnérabilité.

Abordant la question de l'emploi, M. Tebboune a cité les réformes économiques engagées par l'Algérie, notamment la promulgation d'une nouvelle loi sur l'investissement, l'encouragement des start-up et des micro-entreprises, ainsi que l'adaptation de la formation professionnelle aux besoins du marché du travail.

L'objectif étant de créer un environnement économique dynamique et durable, en favorisant la créativité et l'innovation. La sécurité alimentaire et la transition numérique constituent également deux axes stratégiques.

Le président a rappelé que l'Algérie œuvre à protéger ses ressources naturelles, à moderniser son agriculture et à garantir une autosuffisance alimentaire durable. Sur le plan technologique, 2023 a été proclamée « année nationale de l'intelligence artificielle », traduisant la volonté du pays de s'inscrire dans la révolution numérique tout en préservant la souveraineté de ses données et la justice numérique.

En conclusion, le président Tebboune a réaffirmé l'attachement de l'Algérie aux valeurs universelles de paix, de coexistence et de respect du droit international, tout en défendant le droit des peuples à l'autodétermination, pilier fondamental de la justice et des droits de l'Homme.

Par cette participation remarquable à Doha, l'Algérie a réitéré son engagement à bâtir un avenir fondé sur la solidarité, la dignité et la coopération entre les nations, en plaçant toujours l'humain au centre de ses politiques de développement.

« L'ALGÉRIE AU CŒUR DE LA CIVILISATION UNIVERSELLE » Un hommage vibrant à l'héritage intellectuel et culturel du pays

Sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a inauguré ce matin à l'hôtel « El Aurassi » à Alger le colloque international intitulé « L'Algérie dans la civilisation », organisé dans le cadre de la 28^e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA).

Dans son allocution d'ouverture, Mme Bendouda a souligné que cette rencontre n'a pas vocation à répéter les récits du passé, mais à redécouvrir ce que l'Algérie a apporté, et continue d'apporter, à l'histoire universelle.

Elle a insisté sur la place de la nation algérienne dans la construction du sens, de la liberté et des valeurs humaines partagées.

Des gravures rupestres du Tassili n'Ajjer à la pensée de Ben Badis et de l'Émir Abdelkader, en passant par les grandes écoles de la Méditerranée, la ministre a rappelé que l'Algérie a toujours été un phare du savoir, de la tolérance et de la spiritualité.

Mme Bendouda a également affirmé que l'histoire algérienne n'est pas un simple héritage, mais un parcours continu de créativité, de résistance et de lumière.

Selon elle, la diversité culturelle, linguistique et religieuse du pays a fait de l'Algérie une terre de dialogue et d'humanisme.

Elle a ajouté que l'identité nationale se renforce à chaque ouverture sur le monde, et que la culture reste un pont entre mémoire et modernité, entre enracinement et universalité.

Pour la ministre, la civilisation ne constitue pas un miroir où l'Algérie contemple son image, mais un espace où elle agit et contribue pleinement.

Le patrimoine intellectuel algérien, riche et pluriel, s'inscrit dans le courant humaniste mondial fondé sur la dignité, la raison et la beauté « ces langues universelles qui unissent les peuples ». Le programme du colloque a réuni de nombreux chercheurs et universitaires d'Algérie et d'ailleurs. Après l'intervention du commissaire du Salon, M. Mohamed Akrab, le professeur Boumediene Bouzid a prononcé la conférence inaugurale, présidée par le docteur Djamel Yahiaoui.

Deux sessions scientifiques ont ensuite abordé les thématiques « L'Algérie, terre de pensée et d'influence culturelle » et « De la localité à l'universalité : les valeurs du dialogue ». Parmi les communications marquantes, celle du Dr Ahmed Triki intitulée « La philosophie dans la civilisation numide » a mis en lumière la profondeur humaniste de l'expérience algérienne et la contribution de ses grandes figures à l'édification d'un idéal de liberté, de justice et de beauté universelle.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE Le président de la République reçoit le ministre des Affaires étrangères de l'Azerbaïdjan

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, le ministre des Affaires étrangères de la République d'Azerbaïdjan, M. Jeyhun Bayramov, et la délégation l'accompagnant. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la

République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, et du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba.

MÉDIAS Le ministère de la Communication et le Haut Conseil de la langue arabe unissent leurs efforts pour valoriser la langue arabe dans les médias algériens

Une nouvelle étape majeure dans la promotion de la langue arabe en Algérie vient d'être franchie.

Lundi, à Alger, le ministère de la Communication et le Haut Conseil de la langue arabe (HCLA) ont procédé à la signature d'une convention de coopération visant à renforcer la synergie institutionnelle et à consacrer l'usage de la langue arabe dans le champ médiatique national.

La cérémonie, marquée par une atmosphère de coopération et de responsabilité partagée, a réuni le ministre de la Communication, M. Zohair Bouamama, et le président du HCLA, M. Salah Belaid, qui ont affiché leur détermination à œuvrer conjointement pour donner à la langue arabe toute la place qu'elle mérite dans le paysage médiatique algérien.

Dans son allocution, M. Bouamama a souligné que cette convention s'inscrivait pleinement dans le cadre des orientations stratégiques du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une importance particulière à la préservation et à la valorisation des composantes identitaires de la Nation. Il a précisé que ce partenariat traduisait la volonté du gouvernement de renforcer la coordination entre les institutions de l'État et de bâtir un écosystème médiatique moderne, enraciné dans ses valeurs culturelles et linguistiques.

Le ministre a insisté sur le caractère ambitieux du programme d'action contenu dans la convention.

Celui-ci repose sur plusieurs axes majeurs : la formation linguistique et professionnelle des journalistes, la recherche ter-

minologique, et la création d'un lexique national des termes journalistiques élaboré conjointement par des linguistes et des experts des médias. L'objectif est clair : harmoniser le vocabulaire professionnel en langue arabe, tout en garantissant la précision, la rigueur et la modernité du discours médiatique. Cette initiative vise à renforcer la qualité du contenu journalistique en arabe et à encourager l'usage d'une langue riche, fluide et adaptée aux évolutions du monde contemporain.

M. Bouamama a également révélé qu'un projet complémentaire sera bientôt lancé en collaboration avec le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), afin de favoriser le plurilinguisme et d'assurer la complémentarité entre les langues nationales dans les médias.

En parallèle, des sessions de formation en langues étrangères, notamment en anglais, seront organisées au profit des professionnels de la presse, traduisant ainsi une approche équilibrée entre valorisation des langues nationales et ouverture sur le monde.

Pour sa part, le président du HCLA, M. Salah Belaid, a salué cette démarche qu'il a qualifiée de « pas décisif vers une coopération plus étroite entre les institutions de l'État ».

Il a affirmé que la signature de cette convention marquait le début d'un travail scientifique et culturel approfondi, qui se concrétisera notamment par la publication d'un dictionnaire du journalisme et des médias en trois langues : arabe, français et anglais. Cet ouvrage de référence permettra d'unifier la ter-

minologie médiatique et de renforcer la cohérence linguistique dans le secteur de la communication nationale.

Dans le même esprit, M. Belaid a invité l'ensemble des professionnels des médias à participer activement aux festivités du Mois de la langue arabe, soulignant que la Journée mondiale de la langue arabe, célébrée chaque année le 18 décembre, sera cette fois-ci placée sous le haut patronage du président de la République.

L'événement sera marqué par la remise du Prix du président de la République pour la littérature et la langue arabes, dans sa première édition, une initiative symbolique qui vient consacrer l'engagement de l'État en faveur de la culture nationale et de la créativité linguistique.

Cette convention illustre une volonté commune : faire de la langue arabe un pilier de l'expression médiatique algérienne, un outil de rayonnement culturel et un vecteur de modernité. En conjuguant leurs efforts, le ministère de la Communication et le Haut Conseil de la langue arabe posent les bases d'un partenariat durable qui permettra d'élever le niveau du journalisme en arabe, tout en consolidant la place de cette langue dans la société et dans le monde professionnel.

Un engagement clair, tourné vers l'avenir, où la langue devient non seulement un instrument de communication, mais aussi un symbole d'identité, de souveraineté et d'excellence nationale.

LA JEUNESSE AU CŒUR DE LA MODERNISATION Le ministre Mustapha Hidaoui prône une révolution numérique et participative du secteur

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a réaffirmé lundi la volonté des pouvoirs publics de donner un souffle nouveau au secteur de la jeunesse, en misant sur la modernisation, la numérisation et l'implication active des jeunes dans la conception des politiques et des structures qui leur sont destinées.

Une orientation claire qui s'inscrit dans la vision nationale de dynamisation du mouvement juvénile et de valorisation de son potentiel créatif. Clôturant le hackathon national pour la jeunesse et l'innovation scientifique et médiatique, organisé au Club des avocats de la cité El Bez sous le slogan évocateur « Ensemble pour la modernisation des établissements de jeunes », le ministre a souligné que « la transformation numérique du secteur doit être menée par les jeunes eux-mêmes, porteurs d'idées, de projets et de solutions technologiques innovantes ».

Selon lui, cette approche collaborative permettra non seulement de moderniser la gestion des établissements de jeunesse, mais aussi de les rendre plus attractifs et plus en phase avec les attentes d'une génération connectée.

Parmi les 71 participants ayant concouru durant 50 heures dans les catégories « conception de l'identité visuelle » et « maison de jeunes virtuelle », cinq jeunes talents ont été primés pour leurs propositions novatrices.

Ces projets, selon M. Hidaoui, traduisent concrètement la capacité des jeunes Algériens à imaginer des outils numériques contribuant à transformer les structures de jeunesse en véritables espaces interactifs, culturels et technologiques. En marge de l'événement, le ministre a rappelé que la wilaya de Sétif compte 103 établissements relevant de son secteur, dont 44 maisons de jeunes, 21 complexes sportifs de proximité et 17 salles polyvalentes.

Il a insisté sur la nécessité de « renforcer l'attractivité de ces structures par des activités inspirantes, adaptées aux aspirations des jeunes et porteuses de valeurs citoyennes ».

Poursuivant sa visite, M. Hidaoui a inauguré une auberge de jeunes d'une capacité de 50 lits dans la commune d'El Eulma, fruit d'un investissement public de plus de 85 millions de dinars. À cette occasion, il a également lancé la nouvelle plateforme numérique de réservation à distance, un outil destiné à faciliter l'accès des jeunes aux structures d'hébergement et aux programmes du ministère.

Le ministre a ensuite mis en avant l'importance de créer, au sein des maisons et auberges de jeunes, des clubs pédagogiques dédiés à la découverte, à la créativité et à l'échange.

Il a notamment cité le camping, la randonnée et d'autres activités de plein air comme leviers essentiels de la promotion du tourisme juvénile et du développement des compétences sociales.

Par ailleurs, M. Hidaoui a plaidé pour une révision du système de permanence appliqué dans les maisons de jeunes, qu'il souhaite adapter aux réalités actuelles.

Il a suggéré la mise en place de programmes dynamiques « projections de films, débats culturels, ateliers numériques » afin de transformer ces lieux en espaces vivants, d'échange et d'inspiration. Lors de sa visite à la maison de jeunes Abdelhamid Anani, le ministre a échangé avec de nombreux jeunes autour de la deuxième édition de la campagne « Haya Chabab », qui encourage l'inscription sur les listes électorales et la participation active à la vie politique. « La jeunesse algérienne doit être actrice du changement, pas simple spectatrice », a-t-il insisté, soulignant que l'engagement civique constitue un pilier fondamental du développement national. Dans la commune de Dehamcha, M. Hidaoui a inauguré un complexe sportif de proximité baptisé du nom du martyr Lemnouar Ben Zadi Benmokhtar, comprenant un terrain gazonné, une salle de sport et une salle polyvalente. Enfin, sur les hauteurs de Djebel Megress, dans la commune d'Aïn Abessa, il a inspecté le chantier d'une maison et d'un camp de jeunes, appelant à accélérer sa réalisation et à finaliser sa réévaluation financière pour une livraison prévue en mars 2026.

Par cette visite dense et symbolique, le ministre Mustapha Hidaoui confirme la volonté du gouvernement de bâtir un secteur de la jeunesse moderne, numérique et inclusif : un espace d'épanouissement où chaque jeune Algérien trouve les moyens d'exprimer son talent, de rêver et de participer pleinement à la construction du futur du pays.

R.N

L'ALGÉRIE À L'AVANT-GARDE DE LA MÉMOIRE ENVIRONNEMENTALE Documenter les crimes coloniaux pour reconstruire la vérité historique

L'Algérie vient d'inscrire une nouvelle page de sa lutte pour la vérité et la justice historique. Un colloque d'envergure, organisé à Alger par le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, en coordination avec le ministère des Moudjahidines et Ayants-droit, a mis en lumière les crimes écologiques du colonialisme français et leurs séquelles persistantes sur les territoires algériens et africains.

Les experts présents ont insisté sur la nécessité urgente de bâtir une mémoire environnementale : un concept novateur qui lie histoire, écologie et souveraineté.

Selon Mustapha Sadaoui, directeur du Laboratoire d'histoire locale et de mémoire sociale à l'Université de Bouira, cette mémoire environnementale constitue « une archive vivante » relatant les formes de domination coloniale sur la nature et sur l'homme.

Le colonialisme, explique-t-il, n'a pas seulement spolié les terres et déplacé les populations, il a aussi ravagé les écosystèmes et détruit la relation millénaire entre l'Algérien et son environnement.

« Plus de 50 % de la population rurale a été déracinée de son milieu d'origine, un crime écologique et humain dont les cicatrices restent visibles », a-t-il rappelé.

Cette approche, à la croisée

de l'histoire et de l'écologie, redéfinit le regard porté sur le passé colonial.

Pour Wullson Mvomo Ela, expert camerounais en géopolitique, « l'Algérie démontre une vision stratégique unique en reliant mémoire nationale et souveraineté environnementale ».

Selon lui, la libération politique de l'Afrique ne saurait être complète sans une libération écologique, c'est-à-dire la restauration des territoires et des ressources pillés pendant des décennies.

Le colonel Mustapha Merah, représentant l'État-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a pour sa part insisté sur la nécessité d'ancrer cette période douloureuse dans la conscience des jeunes générations. Il a rappelé les efforts colossaux de l'ANP dès 1963 dans les opérations de déminage, symbole de la reconstruction d'une terre meurtrie par les crimes coloniaux. Le colloque a

également dénoncé l'absence d'archives coloniales, obstacle majeur à la pleine reconnaissance des crimes environnementaux, notamment les explosions nucléaires dans le Sahara.

Contrairement à d'autres nations ayant assumé les conséquences de catastrophes industrielles ou nucléaires, la France n'a jamais reconnu sa responsabilité dans les ravages écologiques provoqués en Algérie.

Les participants ont plaidé pour la création d'un projet national de mémoire environnementale, visant à recenser, archiver et documenter les zones brûlées, les terres polluées et les activités extractives destructrices.

Une encyclopédie scientifique intégrée sera également élaborée en partenariat entre le Centre national d'études sur le Mouvement national et le Centre du développement durable, pour faire la lumière sur ces

crimes et préserver la mémoire écologique du pays. Les experts ont également appelé à impliquer la jeunesse et les créateurs de contenus numériques dans ce travail mémoriel.

Les nouvelles générations, connectées et créatives, peuvent devenir les gardiens de la mémoire environnementale, en diffusant la vérité sur les réseaux sociaux, dans les documents éducatifs et les projets éducatifs.

Ce colloque marque un tournant : il ne s'agit plus seulement de dénoncer les crimes du passé, mais de construire une mémoire écologique partagée, porteuse de sens et d'avenir.

En réconciliant histoire et environnement, l'Algérie trace le chemin d'une souveraineté totale « politique, culturelle et écologique » fidèle à son devoir de mémoire et à sa vocation de leader africain dans la défense de la justice environnementale.

R.N

LA PROTECTION CIVILE CÉLÈBRE LE 1^{ER} NOVEMBRE EN HONORANT SES HÉROS 42 agents promus et des officiers retraités distingués pour leur bravoure et leur dévouement

À l'occasion du 71^e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954, la Direction Générale de la Protection Civile a organisé, sous le haut patronage de M. Saïd Sayoud, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, une cérémonie solennelle de remise de grades au profit de 42 agents de différents corps de la Protection Civile.

Cet événement, empreint de fierté et de reconnaissance, s'inscrit dans le cadre du programme annuel d'action visant à valoriser les ressources humaines et à améliorer les performances professionnelles des agents de ce corps d'élite.

La cérémonie, symbolique à plus d'un titre, reflète la profonde reconnaissance de l'État envers les femmes et les hommes de la Protection Civile qui, chaque jour, font preuve d'un professionnalisme exemplaire et d'un sens élevé du devoir.

Cette promotion exceptionnelle, accordée conformément à l'article 40 du décret exécutif n°11-106 du 6 mars 2011 fixant le statut particulier des fonctionnaires du corps de la Protection Civile, récompense les actes héroïques et les services éminents rendus à

la Nation par ces agents.

Elle consacre ainsi la bravoure, la rigueur et le dévouement de ces hommes et femmes qui veillent, souvent au péril de leur vie, à la sécurité des citoyens et à la préservation des biens et de l'environnement. Les lauréats de cette distinction se sont notamment illustrés lors d'interventions d'envergure, à l'image de leur mobilisation exemplaire face aux incendies dévastateurs de l'été 2023, qui ont touché plusieurs wilayas du pays, notamment Bordj Bou Arréridj (Djaïfra), Blida (Chrâa), Béjaïa et Tizi Ouzou. Leur courage s'est également manifesté lors de sauvetages complexes menés dans des conditions extrêmes : le repêchage de personnes tombées dans des puits artésiens à Béchar et Médéa, le sauvetage d'un individu coincé dans une grotte à Constantine, ou encore l'opération réussie en mer à Jijel. Ces interventions spectaculaires rappellent combien la Protection Civile demeure un rempart humain et technique indispensable au service du pays.

L'exploit marquant du sauvetage des passagers du bus tombé dans l'oued El Harach à Alger figure parmi les gestes hé-

roïques qui ont profondément ému l'opinion publique, symbolisant le courage et la solidarité qui animent ces agents au quotidien. La cérémonie a également rendu hommage à un groupe d'officiers admis à la retraite en 2025, en reconnaissance de carrières exemplaires et d'un engagement indéfectible au service de la collectivité nationale.

Leur parcours, jalonné de dévouement et de discipline, constitue un modèle pour les nouvelles générations d'agents.

Par cette initiative hautement symbolique, la Direction Générale de la Protection Civile réaffirme son engagement indéfectible à promouvoir la culture du mérite, du courage et du sacrifice.

En honorant ses agents, elle met en lumière l'importance du facteur humain dans la réussite de ses missions et souligne la dimension patriotique de son action. Dans l'esprit du 1^{er} Novembre, cette cérémonie a incarné les valeurs de fidélité, d'abnégation et de service à la patrie, perpétuant la flamme du sacrifice qui unit les bâtisseurs d'hier aux héros d'aujourd'hui.

R.N

TAHA DERBAL PLAIDE À JIJEL POUR UNE NUMÉRISATION TOTALE DU SECTEUR HYDRAULIQUE Vers une gestion intelligente et durable de l'eau

En visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de Jijel, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a réaffirmé, lundi soir, la priorité absolue qu'accorde son département à la numérisation intégrale du secteur de l'eau, condition essentielle, selon lui, pour garantir une gestion moderne, rationnelle et performante des ressources hydriques.

Depuis la salle opérationnelle de la station de traitement et de pompage de l'Algérienne des eaux (ADE), où lui a été présenté un exposé détaillé sur le système d'information géographique (SIG) appliqué à la gestion du réseau de distribution, M.

Derbal a insisté sur l'importance stratégique du para-

chèvement de ce processus.

« La numérisation permettra une gestion plus efficace, plus rapide et plus transparente des ressources en eau, tout en réduisant les risques liés aux erreurs humaines et en renforçant la qualité du service public », a-t-il déclaré.

Le ministre a précisé que cette mutation numérique ne se limitait pas à un simple outil technologique, mais qu'elle constituait une véritable révolution de gestion et de gouvernance.

Grâce au contrôle à distance des installations et des réseaux, les équipes pourront désormais intervenir avec plus de réactivité, optimiser les délais de maintenance et prévenir toute défaillance susceptible d'affecter la distri-

bution d'eau potable. « Notre objectif est clair : un service public moderne, fiable et à la hauteur des attentes des citoyens », a-t-il affirmé. M. Derbal a également appelé les responsables des différentes entreprises et structures relevant du secteur à miser sur la valorisation du capital humain. Pour lui, la réussite de cette transformation numérique repose avant tout sur la compétence, la rigueur et la formation continue des cadres et techniciens. « L'outil numérique n'a de sens que s'il est porté par une ressource humaine qualifiée, motivée et consciente de l'enjeu », a-t-il souligné. Dans le même élan, le ministre a annoncé l'allocation d'une enveloppe financière de 2 milliards de DA

destinée au raccordement des zones de Laraba et Aziaz, dans la commune d'El-Ancer, au réseau d'alimentation en eau potable. Cette décision, prise dès son arrivée à l'aéroport Ferhat-Abbas, illustre la volonté du ministère de répondre rapidement aux besoins des populations locales encore privées de ce service vital.

La visite du ministre se poursuivra mardi avec l'inspection de plusieurs projets hydrauliques dans les communes de Texenna, Djimla et El Milia, marquant ainsi la détermination du secteur à conjuguer innovation technologique, efficacité opérationnelle et équité territoriale au service d'une gestion durable de l'eau en Algérie.

R.N

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES À BÉJAÏA Un nouvel élan pour la mobilité et le développement régional

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a effectué lundi une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Béjaïa, marquée par l'inauguration de plusieurs ouvrages d'art et la supervision de projets d'envergure visant à moderniser le réseau routier et à renforcer la dynamique économique régionale.

Accompagné des autorités locales, M. Djellaoui a donné le coup d'envoi à la mise en service de deux infrastructures majeures dans la commune de Tasskriout : un pont de 350 mètres au lieu-dit « la Source Bleue » et un second ouvrage de 600 mètres destiné à contourner la zone de Bordj Mira.

Ces réalisations, inscrites dans le cadre du programme de modernisation du réseau routier national, visent à fluidifier le trafic et à réduire sensiblement la durée des trajets sur la Route nationale N9, axe vital reliant Béjaïa aux wilayas de l'est du pays.

Le ministre a également inauguré, à titre partiel, les travaux d'aménagement des gorges de Kherrata sur cette même route, un projet stratégique pour la sécurité routière.

Ce chantier, très attendu par les habitants, permettra de faciliter la circulation dans une zone montagneuse souvent sujette aux glissements de terrain et aux accidents.

M. Djellaoui a insisté sur le respect strict des normes techniques et de sécurité avant toute livraison.



son définitive, tout en appelant les entreprises à accélérer le rythme d'exécution.

Lors de son déplacement, le ministre s'est également rendu sur le site de réhabilitation des tunnels de Kherrata, un projet ambitieux qui vise à moderniser ces ouvrages à travers des systèmes d'éclairage et de ventilation de dernière génération, tout en les protégeant contre les infiltrations d'eau.

Ces équipements offriront des conditions de circulation plus sûres et plus confortables aux automobilistes.

Par ailleurs, M. Djellaoui a inspecté le dernier tronçon du projet de la pé-

nétrente autoroutière reliant le port de Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest.

Ce projet structurant, long de 5 kilomètres entre Amizour et Oued Ghir, constitue un maillon stratégique pour la fluidité du transport des marchandises et l'attractivité économique de la région.

Le ministre a exigé sa livraison avant la fin de l'année, un engagement réaffirmé par les entreprises de réalisation.

Le programme de la visite a également inclus une halte sur le chantier du dédoublement de la voie ferrée Béjaïa-Béni Mansour sur 87 kilomètres, un projet destiné à dynamiser la mobilité des personnes et des mar-

chandises. M. Djellaoui a exhorté les responsables du projet à respecter les délais contractuels et à garantir la qualité des travaux, condition essentielle pour améliorer la compétitivité du transport ferroviaire.

Au-delà de la portée technique de ces réalisations, cette visite traduit la volonté des pouvoirs publics de placer les infrastructures au cœur du développement économique.

En facilitant les échanges et la circulation, ces projets contribuent non seulement à désenclaver les zones montagneuses mais aussi à stimuler le tourisme, le commerce et l'investissement dans une wilaya au potentiel considérable.

Béjaïa, carrefour entre mer et montagne, se positionne ainsi comme un pôle logistique et économique en pleine expansion, porté par une vision moderne de l'aménagement du territoire et une ambition claire : relier efficacement les régions, dynamiser l'économie locale et améliorer durablement la qualité de vie des citoyens.

TINDOUF Une délégation de l'Assemblée populaire nationale en visite d'information et d'inspection

Une délégation parlementaire, conduite par Fatah Djenati, vice-président de la Commission des transports, des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), a entamé, mardi, une visite d'information et d'inspection dans la wilaya de Tindouf.

La délégation a été accueillie par le wali de Tindouf, Mustapha Dahou, accompagné des autorités locales.

Le programme de cette visite de deux jours, comprend la visite de plusieurs infrastructures de base, notamment le poste frontalier avec la Mauritanie "Chahid Mustapha Benboulaïd", les gares routières, les installations ferroviaires, ainsi que la zone logistique "Logi-Trans" et des établissements de la poste et des télécommunications.

Dans une déclaration à la presse, M. Djenati a souligné que cette mission s'inscrit dans le cadre du programme de la commission parlementaire visant à s'enquérir de près de la situation du secteur des transports, de la poste et des télécommunications dans les différentes wilayas du pays. Elle a pour objectif de préparer des rapports détaillés destinés aux autorités compétentes, contenant des recommandations pour améliorer les services et combler les insuffisances constatées, a-t-il souligné.

De son côté, le député de Tindouf, Lahcen Labid, a indiqué que cette visite répond aux préoccupations des citoyens et des représentants de la société civile locale, précisant que la commission procédera à une évaluation sur le terrain de tous les aspects liés aux secteurs précités, dans le but de proposer des solutions concrètes et efficaces.

PÉNÉTRANTE AUTOROUTIÈRE DE TIZI-OUZOU Mise en service d'un tronçon de 5 Km

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djellaoui, a procédé mardi à la mise en service d'un tronçon de cinq (5) Km de la pénétrante autoroutière devant relier la wilaya de Tizi-Ouzou à l'autoroute Est-ouest.

Lors d'une visite de travail dans cette wilaya, le ministre a inspecté le chantier de la pénétrante et procédé à la mise en service d'un tronçon de cinq (05) Km, entre les PK 29 et 34, sur les 19 restants, qui seront livrés dans un délai de quatre (04) mois.

Cernant les aspects financiers de ce projet long de 48 Km et devant relier la wilaya de Tizi-Ouzou à l'autoroute Est-ouest en passant par Lakhdaria, dans la wilaya de Bouira, soulevés par les responsables locaux et l'entreprise réalisatrice, le ministre a demandé l'établissement d'un état des lieux détaillé qui sera discuté prochainement lors d'une réunion qui lui sera consacrée au niveau du ministère.

M. Djellaoui a, également, inspecté le glissement de terrain survenu (en février dernier) dans la localité de Ouled-Aïssa, limitrophe du tracé de la pénétrante, et a exigé une expertise pour en déterminer les causes. Il a aussi demandé une nouvelle étude pour la voie d'évitement de la ville de Draa El-Mizan.

Le ministre, à qui un exposé sur l'ensemble du secteur des travaux publics au niveau de la wilaya a été présenté, a appelé les responsables locaux à "réaliser une étude priorisée des besoins" et à la lui soumettre pour une prise en charge.

Il a aussi supervisé les essais d'un nouveau tronçon de télécabine devant relier la ville des Genêts, à partir de M'Douha, à l'hôpital de Belloua, situé sur les hauteurs de la ville. La mise en service de ce nouveau tronçon est prévue pour la fin du mois de novembre.

Sur place, les responsables chargés du projet ont soumis au ministre une demande de rattachement budgétaire pour la réalisation de la 3^e et dernière tranche de ce projet, longue de 1,6 Km, qui devra relier l'hôpital Belloua au mausolée Sidi Belloua, situé dans le village de Redjaouna.

Lors de cette visite, le ministre a, également, annoncé l'inscription, dans le projet de Loi de finances (PLF) 2026, d'un projet de réalisation d'une nouvelle trémie à la sortie Est du chef-lieu de wilaya, au croisement des RN12 et 72, ainsi que d'autres projets, comme l'aménagement d'un quai d'accostage pour les garde-côtes au niveau du port de Tizgirt et des travaux au niveau de celui d'Azeffoum.

TISSEMSILT Plus de 290 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique depuis 2022

Plus de 290 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique, à travers la wilaya de Tissemsilt depuis l'année 2022, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) de la wilaya.

Selon Samia Sâad, chargée de communication de l'entreprise, cette opération de raccordement à l'énergie électrique s'inscrit dans le cadre du programme national d'électrification des périmètres agricoles, initié par les pouvoirs publics afin de développer le secteur agricole dans la région. Mme Sâad a

précisé qu'il s'agit de 132 exploitations agricoles, dont les travaux de raccordement ont été achevés dans le cadre du programme complémentaire de développement accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la wilaya de Tissemsilt pour le secteur de l'énergie.

La longueur du réseau réalisé a dépassé 66 km, pour un budget de plus de 208 millions de dinars, a-t-elle fait savoir.

Par ailleurs, un réseau d'alimentation desservant 160 autres exploitations agricoles réparties sur les 22

communes de la wilaya a été mis en service.

Ce projet, financé dans le cadre du programme de développement du secteur de l'agriculture, a mobilisé un montant de 200 millions de dinars, a indiqué la même responsable, soulignant que la longueur du réseau installé a dépassé 50 km.

La même source a ajouté que les travaux de raccordement de plus de 10 autres exploitations agricoles "sont en cours, et avancent à un rythme soutenu", afin de permettre leur mise en service dans les plus brefs délais.

ORAN Lancement du projet d'amélioration génétique de la race d'abeille locale algérienne

Un projet d'amélioration génétique de la race d'abeilles locale algérienne a été lancé, mardi à Oran, visant à améliorer la productivité et la qualité de cette race, et d'en faire une souche plus robuste et durable, a-t-on appris auprès de la Chambre d'agriculture "Misserghine".

Ce projet, mené en coordination avec la Chambre d'agriculture, a pour objectif de dévelop-

per la filière apicole, d'améliorer la production et le rendement de l'abeille locale, ainsi que de corriger certains comportements, notamment en réduisant l'agressivité des abeilles, a expliqué à l'APS Nacer Benayada, initiateur de cette expérience scientifique, en marge d'une rencontre organisée, mardi, à la Chambre, en présence d'apiculteurs.

L'opération d'amélioration génétique portera

sur la race d'abeilles tellienne, connue sous son nom scientifique "Apis mellifera intermissa", a précisé M. Benayada, qui supervise les formations au sein de cet organisme.

Il a ajouté que le projet est mené en collaboration avec les professeurs Mohamed Chehbar et Mohamed Hakim Tefal de l'Université de Tissemsilt, ainsi que Samir Gouarem de l'Université de Tlemcen. Cette rencontre a

constitué une opportunité pour présenter le projet aux apiculteurs, leur expliquer son fonctionnement et ses objectifs à long terme, et les encourager à y adhérer, afin de collecter le plus grand nombre possible d'échantillons d'abeilles, de réaliser des analyses pour identifier la meilleure souche et étudier ses caractéristiques génétiques en vue de son amélioration, a-t-on indiqué.

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE ALGÉRIE-CONGO Une alliance stratégique pour un avenir africain durable

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a effectué une visite officielle à Brazzaville où il s'est entretenu avec son homologue congolais, Bruno Jean Richard Itoua, président en exercice de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO).

Cette rencontre, placée sous le signe du renforcement des liens bilatéraux et du développement énergétique africain, s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Congo, du PDG de Sonatrach, Noureddine Daoudi, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, Amine Remini, ainsi que de plusieurs cadres du secteur.

Cette réunion a eu lieu à la veille de la 48e session ordinaire du Conseil des ministres de l'APPO, dans un contexte marqué par la volonté commune des deux pays de consolider leurs relations dans le domaine des hydrocarbures.

Les deux ministres ont réaffirmé leur engagement à renforcer la coopération entre Sonatrach et la Société nationale congolaise de pétrole (SNPC), notamment à travers la mise en œuvre du mémorandum d'entente signé en mai 2024 à Brazzaville.

Ce document constitue une feuille de route stratégique visant à développer des partenariats structurants dans les domaines de l'exploration, de la production, du raffinage et de la pétrochimie.

Les discussions ont porté sur des projets concrets : le développement des activités d'exploration pétrolière et gazière, la modernisation du raffinage, la promotion du gaz naturel liquéfié (GNL), ainsi que la coopération technique dans la transformation du gaz de pétrole liquéfié (GPL).

Un accent particulier a été mis sur la réduction de l'empreinte carbone et l'adoption de technologies propres, en parfaite adéquation avec les priorités énergétiques mondiales.

Les deux ministres ont également convenu de promouvoir la formation, le transfert de compétences et le développement du capital humain, des piliers essentiels pour garantir la durabilité du partenariat.

Dans son intervention, M. Arkab a souligné la détermination de l'Algérie à œuvrer pour une coopération sud-sud concrète et équilibrée, fondée sur la solidarité et le partage de savoir-faire. Il a rappelé que l'Algérie, forte de son expérience dans la recherche, la prospection, le transport et le raffinage, dispose d'une expertise reconnue dans l'industrie gazière et pétrolière à l'échelle mondiale.

Il a également insisté sur la nécessité d'une transition énergétique juste, qui tienne compte des réalités économiques du continent africain et de ses impératifs de développement.

Pour sa part, le ministre congolais a salué le modèle algérien, qu'il a qualifié d'exemple à suivre pour sa maîtrise du secteur des hydrocarbures et son leadership dans le développement du gaz naturel et de la pétrochimie.

Il a mis en avant les progrès déjà réalisés grâce au mémorandum signé entre Sonatrach et la SNPC, réaffirmant la volonté du Congo de tirer parti de l'expérience algérienne afin de renforcer ses capacités nationales et d'assurer sa sécurité énergétique.

Les deux responsables ont également évoqué la convergence de leurs positions au sein des instances régionales et internationales, notamment au sein de l'APPO et de l'OPEP.

Ils ont souligné l'importance d'une vision africaine commune visant à valoriser les ressources énergétiques du continent, à générer une réelle valeur ajoutée locale et à garantir un développement durable pour les peuples africains.

À travers ce rapprochement stratégique, l'Algérie et le Congo démontrent qu'une coopération fondée sur la confiance, l'expertise et la complémentarité peut constituer un modèle de partenariat africain réussi, capable de relever les défis énergétiques mondiaux tout en affirmant la souveraineté du continent sur ses richesses naturelles.

R.E

PLF 2026

Un budget ambitieux de plus de 614 milliards de DA pour concrétiser la vision du président Tebboune en matière d'habitat, d'urbanisme et de modernisation des villes

Le secteur de l'habitat et de l'urbanisme se prépare à franchir une nouvelle étape décisive dans son développement.

À l'occasion de son audition devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a révélé que le projet de loi de finances 2026 (PLF 2026) consacre plus de 614,5 milliards de dinars d'autorisations d'engagement et près de 860 milliards de dinars de crédits de paiement au profit du secteur.

Une enveloppe colossale qui traduit la priorité accordée par l'État à la politique de l'habitat, pilier central du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et moteur du développement social et territorial.

Devant les membres de la commission, présidée par Mohamed Benhachem et en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, le ministre Belaribi a détaillé un programme ambitieux inscrit dans une perspective de long terme.

Ce plan s'inscrit dans la dynamique du programme quinquennal 2024-2029, qui prévoit la réalisation de deux millions de logements à travers le territoire national.

Selon le ministre, ces efforts massifs visent non seulement à répondre à la demande croissante en logement, mais aussi à renforcer la justice sociale, à éradiquer l'habitat précaire et à réduire la moyenne d'occupation à quatre personnes par logement d'ici la fin de 2026.

Les chiffres avancés témoignent de l'ampleur du projet : le programme de logement bénéficie de 296,3



milliards de DA en autorisations d'engagement et de près de 489 milliards de DA en crédits de paiement.

Ces fonds permettront la réalisation de 360 000 unités, dont 300 000 logements en formule location-vente (AADL).

Parallèlement, l'année 2026 verra la poursuite du programme en cours, qui comprend déjà plus d'un million d'unités toutes formules confondues : 200 000 AADL et 300 000 logements ruraux.

Cette planification rigoureuse traduit une volonté d'assurer la continuité des chantiers et d'accélérer la concrétisation des programmes déjà engagés. Au-delà du logement, le PLF 2026 consacre un volet important à l'aménagement et à la modernisation urbaine, avec plus de 101 milliards de DA d'autorisations d'engagement. À cela s'ajoutent 100 milliards de DA dédiés à la viabilisation des assiettes foncières des pôles urbains et à la réalisation des travaux de VRD (voirie et réseaux divers).

Ce programme prévoit également la construction de 430 équipements publics destinés à améliorer le cadre de vie dans les cités intégrées et les nouveaux

pôles urbains. Dans un souci de durabilité et de prévention des risques, 10,5 milliards de DA sont alloués à des travaux d'aménagement des lits d'oueds pour protéger les nouvelles villes contre les inondations, notamment à Bouinan (Blida), Sidi Abdallah (Alger) et Draa Erriche (Annaba).

Des interventions sont également prévues pour l'aménagement extérieur des villes d'Ali Mendjeli et d'Aïn Nahas à Constantine, confirmant la volonté du ministère de bâtir des villes modernes, résilientes et mieux connectées à leur environnement.

Sur le plan législatif, M. Belaribi a annoncé la refonte complète du cadre juridique régissant l'urbanisme, un texte en phase finale de préparation avant sa soumission au Secrétariat général du Gouvernement.

Cette réforme introduira une nouvelle vision intégrée et adaptée aux défis actuels, fondée sur la durabilité, la qualité architecturale et la gestion intelligente de l'espace urbain.

Le ministre a également mis en avant les réalisations déjà enregistrées en 2025, marquée par la distribution de 400 000 logements, dont

367 000 déjà attribués au 1er novembre.

Plus de 63 000 autres seront remis avant la fin de l'année. Par ailleurs, 281 000 logements de différentes formules ont été lancés, avec un démarrage imminent de 60 000 unités AADL 3, tandis qu'un nouveau programme de 235 000 logements toutes formules confondues a été inscrit. Ces chiffres illustrent la dynamique soutenue du secteur et la détermination du ministère à concrétiser les engagements du président Tebboune sur le terrain.

Le président de l'APN, Brahim Boughali, a salué pour sa part les efforts considérables consentis par les cadres et les compétences du secteur, qu'il a qualifiés d'« exemple honorable de professionnalisme et de compétence issus de l'université algérienne ».

Il a insisté sur la nécessité d'actualiser régulièrement les instruments d'urbanisme selon les normes modernes, et de veiller à préserver le cachet architectural propre à chaque wilaya, gage de la richesse et de la diversité du patrimoine national.

Ainsi, le PLF 2026 traduit la volonté ferme de l'État d'offrir un logement décent à chaque famille algérienne, de moderniser les villes et de promouvoir un urbanisme harmonieux alliant esthétique, fonctionnalité et durabilité.

Par son ampleur et sa vision intégrée, ce plan consacre une nouvelle ère de développement urbain équilibré, fidèle à la vision du président de la République d'une Algérie moderne, solidaire et tournée vers l'avenir.

R.N

ALGÉRIE - AFRIQUE

Bouzred souligne l'importance de la contribution du système fiscal à la réalisation des objectifs du développement en Afrique

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a souligné, mardi à Alger, le rôle de l'administration fiscale dans la réalisation des objectifs de développement en Afrique, insistant sur la nécessité d'unir les efforts des pays du continent dans ce domaine. Le ministre s'exprimait lors de la cérémonie d'ouverture officielle des réunions annuelles du Forum de l'administration fiscale africaine (ATAF), organisées au CIC "Abdellatif Rahal" (Alger), sous le thème: "Adoption d'approches efficaces et ciblées pour des systèmes fiscaux équitables", en présence de plusieurs membres du Gouvernement, de responsables d'organisations patronales et de représentants des administrations fiscales africaines.

Pour le ministre, "ce Forum jouera un rôle important dans l'unification des efforts des pays africains et de leurs administrations fiscales pour atteindre l'efficacité et les objectifs permet-

tant de gérer le développement de manière équilibrée, en particulier dans le cadre de la justice sociale".

Il a souligné l'importance de l'administration fiscale dans les différents pays du monde, "notamment les États africains encore en phase de développement et en quête de voies pour accélérer leur progression et atteindre leurs objectifs".

De son côté, le président du Forum, Edward Kieswetter, a appelé à l'unification des efforts en vue de réaliser la vision de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) pour une Afrique intégrée, prospère et financièrement autonome, assurant la dignité et la prospérité de tout citoyen africain, mettant en relief les richesses naturelles "immenses" et les esprits "créatifs" dont regorge le continent.

La secrétaire exécutive du Forum, Mary Baine a, quant à elle, souligné dans son allocution le rôle pivot des recettes fiscales dans le financement du dévelop-

pement durable en Afrique, appelant à la nécessité de passer du discours à l'action et de l'analyse à la mise en œuvre de solutions pratiques adaptées au contexte africain. Elle a indiqué que le développement en Afrique ne pourra se concrétiser que si les pays africains sont capables de mobiliser leurs ressources financières et de les gérer de manière juste, efficace et transparente, soulignant que la conformité fiscale doit reposer sur la confiance et non sur la crainte, et que la technologie et la numérisation sont désormais essentielles afin d'assurer l'efficacité et l'équité dans le recouvrement.

La secrétaire exécutive a appelé à une participation active dans les négociations en cours autour du nouveau cadre ouisien de coopération fiscale internationale, pour que ses résultats reflètent la réalité et les aspirations africaines, affirmant que l'Afrique ne doit pas rester spectatrice.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE Evolution notable du secteur en faveur du renforcement de la production nationale et de la réalisation de la souveraineté sanitaire (Ministre)

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a affirmé, hier, à Alger, que son secteur avait connu ces dernières années une "évolution notable", grâce à la politique adoptée pour concrétiser le programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à réaliser la sécurité sanitaire, à renforcer la production nationale et à réguler les importations.

M. Kouidri s'exprimait lors d'une audition devant la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée à la politique de l'Etat pour le développement d'une véritable industrie pharmaceutique.

Dans son allocution, le ministre a expliqué que l'Algérie comptait actuellement 233 établissements pharmaceutiques de production, dont 138 spécialisés dans la fabrication de médicament, couvrant 82% des besoins nationaux, tandis que 103 nouveaux projets d'investissement sont à l'étude, dont 72 pour les médicaments et 31 pour les dispositifs médicaux.

Il a, à cet titre, souligné que le montant des médicaments importés avait diminué, passant de 1,25 milliard de dollars en 2022 à 515 millions de dollars en 2024, prévoyant la poursuite de cette baisse en 2025, grâce aux mesures visant à soutenir la production locale.

Présentant la nouvelle stratégie du ministère, M. Kouidri a souligné que celle-ci reposait sur trois principaux axes: la poursuite de la promotion de l'investissement dans la production pharmaceutique nationale,



le renforcement de la couverture des besoins nationaux en produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux essentiels, et la mise en place d'un plan d'action pour l'exportation des produits pharmaceutiques vers les marchés étrangers, notamment africains.

Le ministre a affirmé que cette stratégie visait à garantir la souveraineté pharmaceutique et à contribuer au développement économique national par la création de nouveaux emplois et la promotion des exportations.

Dans ce sillage, M. Kouidri a souligné que les services du ministère œuvrent à faciliter l'investissement, à travers la révision des mesures réglementaires, la simplification des conditions

d'enregistrement des médicaments, et l'encouragement de la production des médicaments anticancéreux et de l'insuline, en partenariat avec des laboratoires étrangers, ajoutant que quatre unités de production d'insuline ont été créées, dont certaines sont déjà entrées dans la phase de commercialisation. Il a également annoncé un plan visant à améliorer le taux d'intégration locale, à travers le soutien à la production des intrants et des matériaux d'emballage pharmaceutiques par les start-up, la localisation des investissements étrangers pour la production de médicaments innovants, ainsi que la relance du groupe public Saïdal pour qu'il retrouve sa place sur le marché national.

S'agissant du renforcement de la couverture du marché national, le ministre a affirmé que son ministère s'appuie sur l'Observatoire national de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques et sur les plateformes numériques pour suivre les stocks en temps réel, tout en luttant contre la spéculation et les pratiques commerciales illicites, en coordination avec le ministère du commerce.

Concernant le domaine de l'exportation, M. Kouidri a souligné l'intérêt particulier qu'accorde le secteur à la promotion des exportations vers les pays africains, notamment après l'obtention par l'Algérie de la certification de niveau de maturité 3 de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le ministre a rappelé, en outre, que l'Algérie accueillera la conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et de technologies de santé, du 27 au 29 novembre 2025, qui sera organisée en coordination avec l'OMS et l'Union africaine (UA), précisant que cet événement qui sera sanctionné par la Déclaration d'Alger, sera l'occasion de mettre en avant les capacités de l'Algérie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique.

RÉUNIONS DE L'ATAF Appel à une coordination africaine dans le cadre de la coopération fiscale internationale

Les intervenants lors des travaux des réunions annuelles du Forum africain de l'administration fiscale (ATAF), ont appelé, mardi à Alger, à la nécessité de renforcer la coordination entre les Etats africains, pour une position unifiée dans les négociations en cours sur le nouveau cadre ouisien, en mettant l'accent sur l'établissement de systèmes fiscaux en mesure de s'adapter aux mutations économiques et numériques mondiales.

Lors des séances du forum, dont les travaux se déroulent au Centre international de conférences (CIC) "Abdelatif-Rahal" (Alger), sous le thème: "Adoption d'approches efficaces et ciblées pour des systèmes fiscaux équitables", en présence des responsables des administrations fiscales de plusieurs pays africains, ainsi que de représentants d'organisations internationales et régionales, le débat a porté sur l'impact des mutations mondiales sur les engagements et les stratégies liés à la conformité fiscale à l'intérieur des pays africains.

A ce titre, le directeur général des impôts, Djamel Hanniche, a indiqué que l'activité informelle impacte, dans une large mesure, les recettes fiscales internes, ajoutant que "l'Algérie œuvre à l'intégration du commerce informel dans l'économie, à travers la simplification des procédures, l'adaptation du système fiscal aux spécificités de cette catégorie, la facilitation de l'accès aux moyens de l'e-paiement, ainsi que la mise en œuvre de programmes de sensibilisation et d'information destinés aux contribuables".

M. Hanniche a, en outre, abordé la politique économique actuelle de l'Algérie qui vise à réduire la dépendance à la fiscalité pétrolière, à travers la diversification de l'économie nationale et la transition vers les énergies renouvelables, soulignant l'importance de cette transition dans la préservation du niveau des recettes.

L'intervenant a mis en avant l'importance de renforcer la conscience fiscale et d'identifier minutieusement les contribuables, via la plateforme numérique de la Direction générale des impôts (DGI), en utilisant le numéro d'identification fiscale (NIF), en vue d'élargir l'assiette fiscale, affirmant que le renforcement du contrôle fiscal entraînera, à son tour, l'amélioration du recouvrement et l'augmentation des recettes.

AGRICULTURE ET PÊCHE Plusieurs projets structurels prévus en 2026 (ministre)

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a affirmé, lundi à Alger, que l'année 2026 verra la poursuite de la concrétisation de la vision prospective du secteur visant à renforcer la production nationale, à travers des programmes structurants inscrits dans le projet de loi de finances (PLF) 2026, englobant le développement des cultures stratégiques, le renforcement des capacités de stockage et le développement de la pêche et de l'aquaculture.

Cette affirmation est intervenue dans une allocution du ministre lors d'une séance d'audition devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Mohamed Ben Hachem, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, dans le cadre de l'examen des dispositions du PLF 2026.

M. Oualid a précisé que le portefeuille des programmes du secteur a bénéficié d'une autorisation d'engagement de l'ordre de 764,264 milliards de dinars, répartie sur quatre principaux programmes, dont le programme relatif à l'agriculture et au développement rural, qui a obtenu une part de 90,25% du total, les forêts de 6%, la pêche et l'aquaculture de 0,75%, et le programme de l'administration générale de 3%.

Quant aux crédits de paiement, leur valeur totale a atteint 886,452 milliards de dinars, destinés principalement à la réalisation des grands projets d'investissement qui s'inscrivent parmi les objectifs du secteur dont 801,602 milliards de dinars pour l'agriculture et le développement rural,

55,084 milliards de dinars pour les forêts, 7,512 milliards de dinars pour la pêche et l'aquaculture et 22,288 milliards de dinars pour l'administration générale.

Le ministre a fait état de la programmation de différentes opérations liées au soutien agricole, à travers l'affectation d'un montant de 92,091 milliards de dinars destinés à l'appui au développement de l'investissement agricole, au renforcement de la protection de la santé animale et végétale, au soutien à l'organisation de la production agricole et à l'aide aux éleveurs et aux petits agriculteurs.

Une enveloppe de 23,298 milliards de dinars a également été allouée pour couvrir les créances de la société Sonelgaz, résultant du raccordement des exploitations agricoles au réseau d'énergie électrique, et ce dans le cadre du programme du président de la République, ajoute le ministre.

Dans le cadre du développement de la production nationale et de la réduction des importations, M. Oualid a indiqué que la contribution de l'Etat aux offices interprofessionnels du lait (ONIL) et des céréales (OAI) a atteint 427,728 milliards de dinars, soit 78,88% du total des dépenses de transfert, réparti comme suit: 331,249 milliards de dinars au profit de l'OAI, et 96,179 milliards de dinars au profit de l'ONIL, et ce en vue de "soutenir le pouvoir d'achat des citoyens".

Quant à l'investissement public pour l'année 2026, le secteur envisage de réaliser et d'équiper cinq silos de stockage des céréales à long terme, d'une capacité globale de 5 millions de quintaux, et d'un montant de 47,5 milliards de dinars en autorisation d'engagement, et de 14,250 mil-

liards de dinars en crédits de paiement.

Par ailleurs, 10 centres de stockage de la poudre de lait seront réalisés et équipés au profit de l'ONIL, d'un montant de 12 milliards de dinars en autorisation d'engagement, et de 6,253 en crédits de paiement. Le secteur a également prévu la régularisation des états de paiement des projets en cours de réalisation, notamment de 30 silos de stockage des céréales à long terme, et 350 centres de proximité de stockage intermédiaire des céréales au profit de 52 wilayas.

Affectations budgétaires au projet de réhabilitation et de développement du barrage vert dans 13 wilayas

M. Oualid a précisé que le ministère avait programmé, dans le cadre du PLF 2026, des projets de raccordement des mégaprojets structurants au Grand Sud aux réseaux d'électricité et de gaz, à l'instar de Baladna, de BF, et de Cevalat d'un montant de 40 milliards de dinars en autorisations d'engagement, et de 20 milliards de dinars en crédits de paiement.

Il sera procédé au raccordement des périmètres agricoles stratégiques au profit de 14 wilayas, avec un montant estimé à 23 milliards de dinars en autorisations d'engagement et de 5 milliards de dinars en crédit de paiement.

Concernant l'ouverture et l'aménagement de pistes agricoles dans ces périmètres, une enveloppe de 10 milliards de dinars a été allouée en autorisation d'engagement et de 2,5 milliards en crédits de paiement.

S'agissant des forêts, une enveloppe de 12 milliards de dinars en autorisations

d'engagement et de 6,680 milliards de dinars en crédits de paiement a été allouée à l'opération de réhabilitation, d'extension et de développement du barrage vert, au profit de 13 wilayas.

Le montant global des autorisations d'engagement dédiées au programme de lutte anti-incendie s'élève à 1,180 milliards de dinars, avec 0,70 milliard de dinars en crédits de paiement, englobant notamment l'acquisition de 25 camions-citernes d'une capacité de 3000 litres, 20 véhicules légers, 3000 kits complets de lutte anti-incendie, ainsi que du matériel de détection et de surveillance pour la prévention et l'intervention rapide contre les feux de forêts. Par ailleurs, le secteur a consacré au programme de recensement général de la pêche et de l'aquaculture, une enveloppe de 400 millions de dinars en autorisations d'engagement et de 100 millions de dinars en crédits de paiement, en œuvrant à la numérisation du secteur et à l'acquisition de deux simulateurs de navigation et de pêche, au profit des écoles de formation en pêche et en aquaculture.

Au terme de sa présentation, le ministre a souligné que le secteur "avance à pas sûrs, selon une vision prospective et une stratégie claire, adoptée par les hautes autorités du pays, et élaborée avec la participation de toutes les compétences nationales relevant du secteur et hors secteur, ainsi que des cadres, des établissements et des instituts, constituant ainsi le plan de référence du secteur qui nous permettra sans le moindre doute d'atteindre la sécurité alimentaire du pays, grâce à la contribution de tous, sans aucune exclusion".

VERS UNE RÉVOLUTION AGRICOLE EN ALGÉRIE Le futur projet de loi d'orientation, un socle pour une souveraineté durable

L'Algérie s'apprête à franchir une étape décisive dans la modernisation de son agriculture. Le projet de loi d'orientation agricole, dont le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné la préparation, constitue une initiative stratégique visant à refonder le système agricole national sur des bases modernes, intégrées et durables.

Ce texte fondateur ambitionne de tracer les grandes lignes d'une nouvelle ère agricole, conciliant souveraineté alimentaire, innovation, valorisation des ressources et développement rural équilibré.

Ce projet, appelé à devenir une véritable charte de la transformation agricole, s'inscrit dans une vision prospective qui rompt avec les schémas traditionnels.

L'économiste Ishak Kherchi, directeur de l'École supérieure de commerce, estime qu'il s'agit d'un « cadre de référence destiné à définir une vision à long terme pour le secteur, garantissant la transition d'une agriculture de subsistance vers une économie productive et durable, fondée sur les chaînes de valeur, la recherche et la numérisation ».

Pour lui, cette réforme n'est pas qu'une simple mise à jour législative : elle est un levier stratégique pour positionner l'Algérie dans la dynamique mondiale d'innovation et de compétitivité agricole.

L'objectif est clair : assurer la sécurité alimentaire du pays tout en intégrant les nouvelles technologies, la gestion intelligente des ressources hydriques et la

promotion d'un entrepreneuriat rural performant. L'expert souligne que le lien entre l'agriculture et les industries de transformation doit devenir l'un des piliers de cette réforme.

Ce maillon essentiel permettra de créer de la valeur ajoutée locale, d'encourager l'investissement et d'ouvrir des perspectives d'exportation.

De plus, la numérisation du secteur – notamment la gestion des exploitations via des données précises – constitue un élément-clé pour optimiser la production et anticiper les défis climatiques.

Pour Ahmed Malha, expert agricole, l'un des points forts de cette future loi réside dans la participation active des agriculteurs, des professionnels et des chercheurs.

« Cette loi ne doit pas être conçue dans les bureaux, mais sur le terrain, au contact de ceux qui vivent l'agriculture au quotidien », affirme-t-il.

Il souligne que la réussite du texte dépendra de la concertation et de l'adaptation aux réalités régionales, tout en répondant aux défis de la sécurité alimentaire.

Dans la même veine, Laala



Boukhalfa, expert du domaine, rappelle que l'Algérie a déjà accompli des progrès notables en matière d'autosuffisance alimentaire, grâce à la production nationale de fruits, de légumes, de légumineuses et de viande.

Cependant, pour consolider ces acquis, il faut, selon lui, « une réorganisation du secteur fondée sur la recherche scientifique, la

formation et l'intégration de la jeunesse rurale dans l'économie verte ».

L'orientation donnée par le président de la République va encore plus loin : elle comprend également une modernisation rapide du parc matériel agricole.

L'instruction présidentielle relative à l'importation de moissonneuses et de semoirs

modernes, ainsi qu'à la possibilité d'acquérir des machines d'occasion récentes pour la récolte du maïs et des oléagineux, répond à la nécessité de renforcer la productivité et de réduire les pertes.

Cette mesure traduit une approche pragmatique et visionnaire, qui cherche à faire de l'agriculture algérienne un moteur du développement économique. En encourageant la mécanisation, la formation, la recherche et la digitalisation, le projet de loi d'orientation agricole ambitionne de redonner à ce secteur vital sa pleine puissance, tout en l'inscrivant dans une logique de durabilité et de souveraineté nationale. Le futur texte sera bien plus qu'une réforme : il constituera une feuille de route pour une Algérie agricole moderne, connectée à son temps, soucieuse de préserver ses ressources et de garantir la sécurité alimentaire de son peuple.

Un projet porteur d'avenir, fidèle à la vision du président Tebboune d'une économie diversifiée et résiliente, bâtie sur le savoir, l'innovation et la valorisation du potentiel national.

R.N

FORMER POUR L'AVENIR

Repenser la formation en Algérie pour bâtir un capital humain compétitif et innovant

L'Algérie est à la croisée des chemins entre une économie fondée sur les ressources naturelles et une économie du savoir portée par la compétence et l'innovation. Le colloque sur le capital humain et la formation, organisé à Alger par l'Institut national d'études et de stratégie globale (INESG), a mis en lumière cette équation essentielle : pour relever les défis du développement et de la compétitivité, le pays doit impérativement aligner la formation sur les exigences réelles du marché du travail. Les experts présents ont été unanimes : il est temps d'adapter les programmes de formation aux besoins concrets des entreprises et d'intégrer les nouveaux métiers émergents : qu'ils soient industriels, numérique ou agricoles.

Le décalage entre la formation dispensée et les attentes du monde professionnel reste un obstacle majeur à l'insertion des jeunes diplômés.

Ces derniers, souvent bien formés sur le plan théorique, se retrouvent démunis face à la réalité des entreprises et peinent à trouver un emploi correspondant à leurs qualifications. Mahfoud Derghoum, directeur d'études à l'INESG, a pointé du doigt cette inadéquation persistante, qu'il juge symptomatique d'une absence de vision globale.

Selon lui, la formation doit s'appuyer sur une analyse rigoureuse des besoins du marché, tout en antici-

pant les mutations à venir.

Il plaide pour la création d'une passerelle permanente entre les établissements de formation et les entreprises, afin de permettre aux étudiants et stagiaires de s'imprégner des exigences professionnelles avant leur insertion définitive.

Dans le même esprit, le professeur Rabah Kechad, de l'École supérieure de commerce, a défendu une approche axée sur la « logique des compétences » plutôt que sur celle du simple poste.

Pour lui, la formation doit non seulement transmettre un savoir, mais aussi développer le savoir-faire et le savoir-être, à travers une culture du mérite, de la reconnaissance et du bien-être au travail. Il appelle à une réforme profonde du système de gestion des ressources humaines, qui valoriserait l'effort, la créativité et la contribution réelle de chacun. Du côté institutionnel, Nessib Hamama, directrice au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, a reconnu que malgré les avancées réalisées, l'inadéquation formation-emploi demeure une préoccupation centrale.

Elle a rappelé que des réformes sont en cours, en concertation avec plusieurs ministères, pour moderniser la formation et répondre à l'objectif d'adaptation aux besoins économiques.

En 2024, le secteur a accueilli plus de 135 000 sta-



giaires en formation résidentielle et 287 000 apprentis, des chiffres qui témoignent d'un effort massif d'encadrement, mais qui doivent désormais se traduire par une employabilité accrue.

Mme Hamama a également annoncé l'élaboration d'une nouvelle nomenclature nationale des compétences, destinée à devenir la référence en matière de formation professionnelle, alignée sur les mutations technologiques et les priorités économiques du pays.

La représentante du ministère de l'Enseignement supérieur, Zoubida Mahi, a de son côté mis en avant le rôle stratégique de l'université dans la préparation des jeunes aux métiers de demain.

Avec plus de 1,8 million d'étudiants et 117 établissements universitaires, l'Algérie dispose d'un potentiel humain considérable.

Depuis l'indépendance, ce sont plus de cinq millions de diplômés qui ont été formés, contribuant à l'amélioration du développement

humain. Mais elle souligne que la qualité doit désormais primer sur la quantité.

Les universités, selon elle, doivent s'ouvrir davantage aux technologies de pointe et aux disciplines innovantes comme la robotique, l'intelligence artificielle, la cybersécurité ou les nanotechnologies.

Enfin, Nour El Houda Khelili, du ministère du Travail, a rappelé que la formation est le pilier du développement économique et social.

Dans un monde où les mutations technologiques s'accroissent, l'Algérie doit bâtir une stratégie intégrée, fondée sur la compétence, la coordination intersectorielle et la valorisation du savoir.

De la formation initiale à la formation continue, du lycée professionnel à l'université, le message est clair : le capital humain est la première richesse nationale.

Miser sur lui, c'est préparer une Algérie innovante, compétitive et ouverte sur l'avenir.

R.N

DJANET

Plus de 24.000 touristes ont visité le Tassili N'Ajjer depuis le début de l'année

Plus de 24.000 touristes ont visité la wilaya de Djanet depuis le début de l'année en cours, pour découvrir et apprécier la beauté des sites naturels et archéologiques du Tassili N'Ajjer, a-t-on appris mardi auprès de la direction de wilaya du secteur du tourisme.

La wilaya a accueilli pas moins de 24.183 touristes, dont 9.138 étrangers d'une cinquantaine de nationalités, et 15.045 nationaux, a précisé le directeur de wilaya du Tourisme, de l'artisanat traditionnel et des métiers, Lamine Hammadi. Ces touristes ont bénéficié de circuits touristiques aux fabuleux sites touristiques du Tassili (Issendilène, Therir, Erg Admer, Tikoubaouine, Sefar, Tadrart rouge et autres) pour admirer la région et découvrir le legs culturel de ses habitants. Les visiteurs ont ainsi eu l'occasion de découvrir, en plus de la diversité des atouts touristiques de la région, le patrimoine local, confinant à leur voyage un séjour à caractère culturel unique dans cette région où se mêlent la beauté des sites, les formations rupestres singulières, les dunes de sable doré, en plus de la nature saharienne envoutante très prisée par les amoureux d'aventures et de photographies.

Selon M. Hammadi, ces flux touristiques confirment l'intérêt porté à la destination du Tassili et contribuent au renforcement de l'activité économique locale, à travers notamment l'encouragement de l'artisanat traditionnel et les prestations des agences de tourisme et des établissements hôteliers, et au développement durable de la région.

La wilaya de Djanet compte cinq établissements hôteliers totalisant une capacité de 513 lits, répartis entre les hôtels Ténéry (70 lits), la grotte des ambassadeurs (69 lits), Zeriba (70 lits), Tadrart (264 lits) et la structure d'hébergement de l'Office national algérien du tourisme -ONAT- (40 lits), selon les données du secteur. Dans le cadre de l'encouragement de l'investissement, touristique, deux projets de campings sont en cours de réalisation dans la région de Bordj El-Haouès, en vue de renforcer les capacités d'hébergement et de renforcer les prestations de tourisme saharien.

APS

BRÉSIL

Une réduction historique des émissions de gaz à effet de serre à la veille de la COP30

À quelques jours de l'ouverture de la COP30 dans la ville amazonienne de Belém, le Brésil affiche un bilan environnemental salué à l'échelle internationale.

D'après les données publiées par le réseau d'ONG Observatoire du climat, le pays a enregistré en 2024 une baisse de 16,7 % de ses émissions de gaz à effet de serre par rapport à l'année précédente : la plus forte réduction annuelle depuis 2009.

Cette avancée remarquable résulte principalement de la diminution de la déforestation, longtemps considérée comme la principale source d'émissions du pays. Sous le mandat de l'ancien président Jair Bolsonaro (2019-2022), la destruction de la forêt amazonienne avait atteint des records alarmants, favorisant la libération massive de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Le retour au pouvoir de Luiz Inacio Lula da Silva en 2023 a marqué un tournant décisif : son gouvernement a rétabli les mécanismes de contrôle environnemental, intensifié les opérations de surveillance satellitaire et engagé des actions fermes contre l'exploitation illégale des ressources naturelles. Selon



les chiffres officiels, la déforestation dans la plus grande forêt tropicale du monde a chuté de 11 % entre août 2024 et juillet 2025.

Cette tendance encourageante traduit la volonté politique de redonner à l'Amazonie son rôle vital dans la régulation du climat mondial. Pour Lula, ce succès constitue un signal fort

avant la conférence mondiale sur le climat : le Brésil se veut désormais moteur de la transition écologique en Amérique latine.

Toutefois, des débats persistent au sein du pays, notamment autour de l'exploitation pétrolière offshore que le président justifie comme un levier financier pour financer la transition

énergétique. Malgré ces controverses, les résultats enregistrés renforcent la crédibilité internationale du Brésil et réaffirment son engagement à concilier développement économique et protection environnementale, à un moment où la planète entière scrute ses engagements climatiques.

R.I

CARAÏBES

Près de six millions de personnes touchées par l'ouragan Melissa

Les agences des Nations Unies intensifiaient leurs opérations de secours pour protéger les moyens de subsistance et éviter de nouvelles pertes, après le passage de l'ouragan Melissa, de catégorie 5 qui a balayé les Caraïbes la semaine dernière, affectant près de six millions de personnes.

"Notre priorité à l'heure actuelle, est d'atteindre les communautés les plus isolées", a déclaré lundi, depuis la capitale jamaïcaine Kingston, Alexis Masciarelli, du Programme alimentaire mondial (PAM). Haïti, Cuba et la Jamaïque

comptent parmi les pays les plus durement frappés par l'ouragan, avec des dégâts considérables et plusieurs victimes.

En Jamaïque, la paroisse de Saint Elizabeth, longtemps considérée comme le grenier agricole du pays, a été dévastée : habitations, exploitations et infrastructures ont été emportées, tandis que des zones entières restent sans électricité ni accès routier. Le PAM a commencé à distribuer des rations d'urgence aux familles sinistrées et prévoit d'assister jusqu'à 200.000 personnes sur l'île.

A Cuba, Melissa a provoqué d'importantes inondations et des coupures de courant à grande échelle. L'agence onusienne a déjà fourni une aide alimentaire à 181.000 personnes évacuées vers des abris et prévoit d'en soutenir au total 900.000.

En Haïti, les zones côtières du Sud, les plus exposées, ont vu des quartiers entiers disparaître sous les eaux. Les distributions d'urgence ont atteint 12.700 personnes dans la région du Grand Sud, et l'agence prévoit d'aider 190.000 personnes avec des

rations de deux semaines, suivies d'un mois d'aide en espèces pour appuyer la reprise. Selon M. Masciarelli, le défi majeur reste d'atteindre les populations "sur le dernier kilomètre - celles qui ont le plus besoin d'aide dans les zones encore inaccessibles", relevant les difficultés persistantes de communication, qui freinent l'évaluation des besoins et le suivi de la situation.

Le PAM a lancé un appel d'urgence de 74 millions de dollars pour venir en aide à jusqu'à 1,1 million de personnes dans les Caraïbes.

PHILIPPINES

Le bilan du typhon Kalmaegi monte à 26 morts

Le bilan du typhon Kalmaegi, qui a inondé des pans entiers du centre des Philippines, est monté à au moins 26 morts, a indiqué mardi le bureau de la défense civile du pays.

"D'après les informations que nous avons, la plupart sont morts par noyade", a déclaré Rafaelito Alejandro, administrateur adjoint de la défense civile, ajoutant que 21 d'entre eux avaient succombé dans la province de Cebu, où plusieurs villes ont été submergées.

Un précédent bilan a fait état de 5 morts. Des villes entières de l'île de Cebu (centre) sont submergées, les habitants tentent de trouver refuge sur les toits pour échapper aux eaux boueuses qui emportent voitures, camions, et même d'énormes conte-

neurs pour le transport de marchandises. Au cours des 24 heures avant l'arrivée de Kalmaegi, la région de la capitale provinciale Cebu City a été inondée par 183 mm de pluie, bien au-dessus de sa moyenne mensuelle de 131 mm, a déclaré la météorologue Charmagne Varilla.

"La situation à Cebu est vraiment sans précédent", a déclaré mardi la gouverneure provinciale, Pamela Baricuatro. "Nous nous attendions à ce que les vents soient le plus dangereux, mais c'est l'eau qui met vraiment notre population en danger", a-t-elle indiqué, ajoutant que "les inondations sont tout simplement dévastatrices".

Un hélicoptère militaire déployé pour porter secours aux victimes du typhon s'est crashé mardi dans le nord

de l'île de Mindanao, a indiqué l'état-major régional.

L'appareil s'est écrasé alors qu'il tentait de rallier la ville côtière de Butuan, dans la cadre d'une mission de "soutien aux opérations de secours", a indiqué cette source, sans faire état d'éventuels survivants à ce stade. Selon les scientifiques, le réchauffement climatique provoqué par l'activité humaine rend les phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents, plus meurtriers et plus destructeurs.

Près de 400.000 personnes ont été évacuées de la trajectoire du typhon, a souligné mardi lors d'une conférence de presse Rafaelito Alejandro, administrateur adjoint du Bureau de la défense civile.

RUSSIE

Un séisme de magnitude 6 secoue la région du Kamtchatka

Un tremblement de terre de magnitude 6,0 a frappé mardi au large de la côte est de la péninsule du Kamtchatka, en Russie, selon le Centre allemand de recherche en géosciences (GFZ). Le séisme, localisé à une profondeur de 10 kilomètres, a été enregistré à 03h45 GMT. Aucune victime ni dégât majeur n'a été signalé pour l'heure, mais les autorités locales surveillent de près toute éventuelle réplique dans cette zone sismique particulièrement active.

RÉDACTION

MADAGASCAR

14 personnes retrouvées mortes dans les eaux territoriales

Au moins 14 corps sans vie ont été repêchés dans les eaux territoriales de Madagascar, au large du nord-ouest du pays, a rapporté mardi l'Agence nationale d'information.

Les victimes, sept hommes et sept femmes, auraient trouvé la mort deux à trois jours avant leur découverte, d'après les premiers examens médicaux, selon la chaîne publique locale.

Trois passeports somaliens ont été retrouvés auprès des victimes, selon l'agence. Pour l'heure, les circonstances exactes du drame restent inconnues.

Les autorités locales poursuivent les opérations de repêchage et d'identification, tandis qu'une enquête a été ouverte afin de faire la lumière sur les causes de cette tragédie en mer.

INDONÉSIE

Au moins 15 morts dans des inondations dans l'est du pays

Des crues soudaines dans la province indonésienne de Papouasie ont fait 15 morts tandis que huit personnes ont été portées disparues, a annoncé mardi l'Agence nationale de gestion des catastrophes.

Ces inondations, causées par les fortes pluies du week-end, ont touché deux zones distinctes du district de Nduga, dans la province orientale de Papouasie-Pegunungan. "15 personnes ont été retrouvées mortes", a déclaré Abdul Muhari, le porte-parole de l'Agence.

Un précédent bilan faisait état de 23 disparus, dont 15 personnes emportées par une crue soudaine pendant qu'elles tentaient de traverser une rivière.

D'importants glissements de terrain ont entravé les recherches, avait alors ajouté le porte-parole.

Les opérations se poursuivent pour retrouver les huit personnes toujours portées disparues, a-t-il précisé.

L'Indonésie est sujette aux inondations et aux glissements de terrain pendant la saison des pluies, généralement de novembre à avril. De fortes précipitations peuvent également se produire en dehors de cette période.

Le changement climatique a également accru l'intensité des tempêtes, accompagnées de précipitations plus abondantes, de crues soudaines et de rafales plus violentes.

Au moins 18 personnes sont mortes en septembre dans les inondations qui ont frappé l'île de Bali, les pires de la décennie sur cette île touristique, selon l'Agence de météorologie, de climatologie et de géophysique.

APS

NÂAMA

Une caravane médicale pluridisciplinaire en faveur de la commune de Kasdir



Les habitants des zones isolées et des communautés nomades de la commune de Kasdir, dans la wilaya de Nâama, bénéficient actuellement des services d'une caravane médicale couvrant plusieurs spécialités, a indiqué, mardi, la direction de la santé et de la population de la wilaya.

Cette caravane, organisée à l'initiative de l'Établissement public hospitalier mère et enfant "Les frères Rahmani" de Mecheria, en coopération avec l'Établissement public hospitalier "Benzerdjeb Benaouda" de Sebdu (wilaya de Tlemcen), est encadrée par une équipe médicale pluridisciplinaire composée de spécialistes des wilayas de Nâama et de Tlemcen dans les domaines de l'oncologie, l'urologie, la pneumologie, la médecine interne, l'hématologie et la pédiatrie, en plus de la médecine générale, de sages-femmes et d'une assistante psychologique, a précisé la même direction.

Les activités de cette caravane médicale comprennent, outre la réalisation de consultations médicales, le recensement, le diagnostic et l'évaluation des cas nécessitant un suivi ou une intervention chirurgicale, ainsi que l'organisation d'une campagne de don de sang et la sensibilisation des habitants sur la prévention du cancer du sein, du col de l'utérus et des maladies chroniques, en plus de la distribution de médicaments et d'autres prestations.

Cette opération, lancée hier et prévue pour se poursuivre durant une semaine, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à assurer la prise en charge des patients et à rapprocher les services de santé spécialisés des populations vivant dans les zones reculées de la commune de Kasdir, notamment les villages de Abdelmoula et Sidi Belkacem, tout en renforçant la coopération entre les établissements de santé des différentes wilayas, a-t-on ajouté.

CONSTANTINE

Le "système d'alerte et veille sanitaire" au centre d'un séminaire scientifique

Le thème "Système d'alerte et de veille sanitaire : défis et solutions" a été l'axe principal d'un séminaire-atelier de formation organisé mardi à Constantine par l'Observatoire régional de la santé de l'Est relevant de l'Institut national de santé publique (INSP), avec la participation de spécialistes et d'enseignants dans les domaines de la santé publique et de l'épidémiologie.



Cette rencontre, à laquelle ont pris part des représentants des structures sanitaires des wilayas de l'Est du pays, a mis en lumière l'importance de renforcer la coordination intersectorielle dans le domaine de la santé publique, ainsi que de développer le dispositif de veille épidémiologique en tant qu'outil essentiel pour la détection précoce des risques sanitaires potentiels.

La directrice de la santé de la wilaya, Dr Linda Bouguira, a souligné à cette occasion que "le secteur de la santé à Constantine a connu une transformation numérique importante, qui garantit la vigilance et la réactivité face aux risques sanitaires émergents".

Elle a précisé que cette transition numérique a concerné plusieurs volets du système de santé, notamment par la numérisation des bases de données épidémiologiques et la généralisation de l'usage des plateformes électroniques pour l'échange d'informa-

tions entre les différents services médicaux et administratifs.

Cette approche moderne a permis d'améliorer la surveillance des indicateurs de santé et de faciliter la prise de décision en temps opportun, a indiqué la même responsable, qui a également salué les efforts déployés pour la formation des cadres du secteur à l'utilisation des nouvelles technologies, renforçant ainsi la capacité du système de santé à anticiper et à gérer efficacement les risques sanitaires.

Pour sa part, le Dr Abdelhak Lekhal, du service d'épidémiologie et de médecine préventive de l'établissement public hospitalier Didouche Mourad, a indiqué, dans son intervention intitulée

"Systèmes d'alerte et veille sanitaire : concepts fondamentaux", que "l'efficacité d'un système de veille sanitaire ne se mesure pas uniquement par sa capacité de détection des risques, mais aussi par la rapidité d'analyse des informations et à la coordination des efforts

entre les différents acteurs afin d'assurer une réponse appropriée aux crises sanitaires".

Le même intervenant a également mis en avant "la nécessité d'investir dans la formation continue des professionnels de la santé et de promouvoir la culture épidémiologique au sein des établissements sanitaires, en parallèle avec le développement des outils de surveillance numérique garantissant la fiabilité et la précision des données".

Les travaux de ce séminaire scientifique ont également donné lieu à l'organisation de trois ateliers spécialisés : le premier consacré aux "maladies à prévention vaccinale", le deuxième aux "zoonoses telles que la rage", tandis que le troisième a porté sur "les maladies à transmission hydrique".

Ces ateliers ont été marqués par des échanges techniques et un partage d'expériences entre les participants.

OCTOBRE ROSE

Plus de 16.000 femmes ont bénéficié du dépistage précoce du cancer du sein à Sétif

Plus de 16.000 femmes ont bénéficié du dépistage précoce du cancer du sein au cours de la manifestation Octobre rose 2025 dans la wilaya de Sétif, a-t-on appris lundi auprès du chef du service de prévention à la direction locale de la santé, Hamza Rouabeh.

Dans son intervention au cours de la cérémonie de clôture de cette manifestation de prévention du cancer du sein, organisée au centre anti-cancer (CAC) par cette direction, le même cadre a indiqué que 7.000 examens de mammographie ont été effectués durant la même période.

Ces examens précoces ont donné lieu à la pratique de 52 interventions chirurgicales et de signaler 72 cas suspects actuellement suivis au niveau du CAC de Sétif, a-t-il ajouté.

Cette cérémonie, tenue en présence

du directeur local de la santé, Ali Benkemla, de médecins, de paramédicaux et des divers partenaires, a permis de débattre de "la situation de la radiothérapie en Algérie, le cas de Sétif", "le plan national anti-cancer" et "le problème psychologique après l'ablation du sein".

Le chef du service d'oncologie au CAC de Sétif, Pr.

Adlane Dhib, a salué les politiques sanitaires préventives et thérapeutiques mises en œuvre dans ce domaine en Algérie, relevant que le cancer du sein est le cancer le plus répandu en Algérie et dans le monde et le dépistage demeure le meilleur moyen de prévention.

Il a ainsi appelé à intensifier les efforts de sensibilisation, à l'importance de ce dépistage qui "reste bien meilleur que la thérapie et équivaut à sauver une vie".

APS



BANGLADESH La dengue poursuit sa progression inquiétante

Le Bangladesh fait face à une nouvelle flambée de dengue, avec 1.147 cas et cinq décès recensés en seulement 24 heures, selon le ministère de la Santé.



Depuis le début de novembre, le pays a enregistré près de 3.000 nouvelles infections, portant le total annuel à

72.822 cas et 288 morts. Habituellement concentrée durant la mousson, la maladie transmise par les moustiques s'étend désormais

au-delà de sa période saisonnière, alimentant les inquiétudes sanitaires.

Les autorités appellent

à la vigilance et renforcent les mesures de prévention face à une propagation inédite du virus.

RÉDACTION

MPOX Le virus continue de se propager dans 17 pays africains



Le virus Mpxv continue de se propager dans 17 pays africains, a signalé l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans un rapport sur la situation sanitaire sur le continent, publié vendredi.

"Entre le 14 septembre et le 19 octobre, le Mpxv a continué de se propager dans 17 pays africains et a causé 17 décès", précise le rapport, repris par des médias, relevant qu'"au cours de cette période, le

nombre de personnes infectées a augmenté de 2.862". Le virus se transmet activement surtout en Afrique centrale et orientale.

La République démocratique du Congo (RDC) demeure le foyer de l'épidémie.

Selon les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies, la maladie a emporté la vie de 1.129 personnes en Afrique depuis le début de l'épidémie fin 2023, portant

le nombre total d'infections à 38.878. Le virus Mpxv, anciennement désigné sous le nom de variole du singe, est une maladie virale qui se transmet principalement par contact étroit avec une personne atteinte.

Il se manifeste par une éruption cutanée et douloureuse, des adénopathies et de la fièvre, et peut entraîner des symptômes très graves et laisser des cicatrices.

CHOLÉRA Le nombre de décès en Afrique a dépassé les 6.700 depuis le début de 2025

Le bilan des décès dus à l'épidémie de choléra en Afrique a dépassé les 6.700 morts depuis le début de l'année, a annoncé le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique).

Lors d'un point de presse en ligne, Yap Boum II, responsable adjoint des incidents Mpxv au CDC Afrique, a précisé que le continent avait enregistré 6.795 décès liés au choléra depuis le début de l'année 2025. Les données de

l'agence de santé publique de l'Union africaine montrent que 23 pays africains ont signalé 294.244 cas de choléra cette année, ce qui représente un taux de létalité relativement plus élevé de 2,3% par rapport aux années précédentes.

Selon le CDC Afrique, le nombre de pays touchés par le choléra et le nombre de décès signalés en 2025 ont déjà dépassé les chiffres de l'année dernière.

"Nous continuons à ob-

server une augmentation rapide du choléra.

L'un des indicateurs les plus simples est que lorsque nous comparons 2022 à 2025, qui n'est pas encore terminée, nous pouvons voir que le nombre de cas et de décès a presque triplé, ce qui montre à quel point le choléra a augmenté au fil des ans", a dit M. Boum.

Le Soudan du Sud, le Soudan, la République démocratique du Congo et l'Angola figurent parmi

les pays les plus touchés, selon l'agence.

Par ailleurs, et depuis le début de l'année 2024, une trentaine de pays africains ont enregistré plus de 202.900 cas de Mpxv et 2.086 décès liés à cette maladie, soit un taux de mortalité d'environ 1%, selon les données du CDC Afrique.

Le continent a également signalé 127.002 cas de rougeole et 1.086 décès jusqu'à présent en 2025, touchant 20 pays.

FINANCEMENT DE LA SANTÉ MONDIALE L'OMS appelle à des mesures urgentes

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a prévenu lundi qu'il était urgent d'agir pour sauver le financement des systèmes de santé essentiels pour de nombreux pays confrontés à une dette abyssale et une aide en berne.

"Le monde est aujourd'hui confronté à une urgence mondiale de financement de la santé qui exige une action coordonnée et urgente", a averti le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors d'une réunion des Etats membres de l'Union africaine à Genève.

L'OMS a publié lundi une série de recommandations afin de contrer les effets immédiats et à long terme des coupes brutales et drastiques dans l'aide internationale, qui ont considérablement perturbé les services de santé de base dans de nombreuses régions.

L'OMS a indiqué que pour 2025, l'aide internationale en matière de santé devrait chuter de plus de 30% par rapport à l'année 2023, les données de mars montrant des perturbations immédiates des services de santé dans environ 70% des pays à revenu faible ou intermédiaire.

"Ces coupes budgétaires brutales perturbent déjà fortement les systèmes et services de santé.

Un tiers des pays signalent désormais des pénuries critiques de médicaments essentiels et de programmes de santé", a déclaré M. Tedros.

Selon lui, la pandémie du Covid-19 avait déjà engendré des "dettes abyssales et des marges de manœuvre budgétaires de plus en plus réduites, aggravant des décennies de sous-investissement chronique dans la santé par les budgets nationaux".

La crise actuelle, a-t-il ajouté, offre toutefois "une opportunité : celle de tourner la page de l'ère de la dépendance à l'aide et d'embrasser une nouvelle ère de souveraineté, d'autonomie et de solidarité".

TCHAD Lancement d'une campagne de vaccination des enfants contre la polio

Une campagne nationale de vaccination contre la polio a été lancée jeudi au Tchad, pour protéger les enfants âgés jusqu'à 59 mois (moins de cinq ans), a annoncé le ministre tchadien de la Santé publique et de la Prévention, Abdelmadjid Abderahim.

Prévue du 31 octobre au 2 novembre, elle couvrira les 23 provinces du pays, a-t-il précisé.

Selon lui, cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale d'éradication 2022-2026, mise en œuvre avec l'appui constant des partenaires techniques et financiers, ainsi que des organisations locales.

"Pour cette édition, une approche innovante de co-administration du vaccin antipoliomyélitique oral de nouvelle génération et du vaccin bivalent a été introduite", a indiqué M. Abderahim.

Cette innovation vise à renforcer la protection contre les souches persistantes du virus et à accélérer l'interruption de la transmission sur l'ensemble du territoire, a-t-il expliqué.

La représentante de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Anya Blanche, a salué les efforts du gouvernement tchadien et souligné que cette campagne est une opportunité pour protéger les enfants.

"La poliomyélite est une maladie grave et, grâce à deux gouttes de vaccin, l'enfant peut être protégé", a-t-elle rappelé.

Le médiateur de la République tchadienne, Saleh Kebzabo, a appelé les chefs communautaires et les responsables traditionnels et religieux, à relayer le message dans leurs localités afin que tous les enfants soient vaccinés contre la polio.

Comment dorment les nourrissons ?



C'est au cours des quatre premiers mois que les nourrissons organisent petit à petit leur sommeil et acquièrent des horaires stables. À cet âge, le rôle des parents est de les aider à s'habituer aux rythmes quotidiens et à différencier le jour de la nuit. Cet apprentissage nécessite parfois un peu de fermeté, enrobée de beaucoup de douceur.

Combien d'heures un nourrisson doit-il dormir ?

Lors de la semaine qui suit la naissance, le nourrisson dort généralement de vingt à vingt-trois heures par jour, puis de dix-sept à vingt heures jusqu'à l'âge de un mois. Ses heures de sommeil diminuent progressivement au fur et à mesure qu'il grandit et s'éveille, pour atteindre seize à dix-huit heures vers quatre mois. Au début de sa vie, votre bébé est réveillé toutes les trois ou quatre heures par la faim. Il est important de vous adapter à ce rythme et de respecter le sommeil de votre enfant. Pas question de le réveiller parce que c'est l'heure théorique de la tétée ! Idéalement, il est préférable de placer votre bébé dans son lit après le câlin qui suit la tétée. S'il pleure, il est préférable de rester ferme et de ne pas le reprendre dans vos bras, quitte à poser une main sur lui pour le rassurer.

Peut-on réveiller un nourrisson si nécessaire ?

Pour réveiller un nourrisson, il est indispensable de repérer dans quelle phase du sommeil il se trouve. Chez les tout-petits, chaque cycle de sommeil débute par une vingtaine de minutes de sommeil lent, divisé en sommeil léger (l'enfant garde son tonus musculaire et réagit aux bruits et au toucher) et en sommeil profond (l'enfant est détendu et ne

réagit plus aux bruits). Le sommeil lent est suivi d'une vingtaine de minutes de sommeil paradoxal durant lequel on observe des mouvements du visage et des yeux, ainsi qu'une respiration irrégulière. Le passage d'un cycle au suivant se traduit par une phase intermédiaire où le bébé soupire et bouge. Si l'on doit réveiller un nourrisson, il est préférable d'attendre qu'il soit dans une phase de sommeil léger ou intermédiaire. Le réveiller à un autre moment sera difficile et l'enfant sera grognon et perturbé. Néanmoins, réveiller un nourrisson doit rester exceptionnel.

Comment coucher un bébé ?

Il est recommandé de coucher un bébé sur le dos ou, éventuellement, sur le côté. L'abandon de la position sur le ventre a fait significativement diminuer le nombre d'enfants victimes de mort subite du nourrisson. Vers cinq ou six mois, il choisira de lui-même sa position préférée et pourra éventuellement dormir sur le ventre (le risque de mort subite est faible après l'âge de six mois).

Pour éviter qu'il ne glisse sous les couvertures, couchez votre bébé de manière à ce qu'il touche le pied du lit ou, mieux, faites-le dormir dans une turbulette ou gigoteuse. L'oreiller est proscrit avant l'âge de un an. Veillez à ce qu'il soit toujours tête découverte. Faites en sorte que la chambre soit suffisamment sombre et qu'elle ne soit pas trop chauffée : 18 à 19 °C

suffisent. Ne le couvrez pas avec des couvertures, des couvertures ou autres dessus-de-lit.

L'anxiété de la tombée de la nuit

Certains nourrissons, entre deux et dix semaines, se mettent à pleurer sans raison lorsque la lumière naturelle diminue en fin de journée. Ces anxiétés, qui peuvent durer jusqu'à deux heures, correspondent à une phase d'éveil agité propre aux enfants de cet âge. Il n'existe pas de solution spécifique à ce problème qui disparaît spontanément vers le troisième mois. Si cela est le cas de votre enfant, essayez de le rassurer et de le distraire.

Prévenir la mort subite du nourrisson

La mort subite du nourrisson survient chez un enfant en bonne santé pendant son sommeil, lors de sa première année de vie, le plus souvent entre deux et quatre mois. Il n'existe pas de cause déterminée qui expliquerait cet accident. On sait néanmoins que certains facteurs favoriseraient sa survenue : une infection virale ou bactérienne dans les jours précédents, une forte poussée de fièvre chez un enfant trop couvert, des anomalies cardiaques, neurologiques ou métaboliques. Le couchage des bébés sur le dos, tête découverte, sans couette ni oreiller, à température modérée et sur un matelas ferme ont permis de réduire le nombre de morts su-

bites du nourrisson depuis une dizaine d'années. Méfiez-vous des berceaux et couvertures à l'ancienne : certains peuvent être à l'origine d'un étouffement si le bébé se retourne.

Comment aider son bébé à faire ses nuits ?

Le premier mois, le nourrisson dort au mieux trois ou quatre heures d'affilée. Il lui est donc impossible de faire des nuits complètes. Son sommeil et son éveil dépendent de ses besoins nutritionnels et de son horloge interne qui ne distingue pas encore le jour de la nuit. Respectez son rythme, en particulier celui des tétées, vous aiderez le bébé à réguler son sommeil. Un bon moyen de vous adapter à son sommeil haché consiste à dormir en même temps que lui.

Au cours de son deuxième mois, l'enfant dormira un peu plus la nuit (six à huit heures) sans manger. De nouveau, adaptez le rythme des tétées à son rythme. Peu à peu son horloge interne va se régler sur l'alternance du jour et de la nuit, jusqu'à ce qu'il fasse des nuits complètes, en général vers trois ou quatre mois.

Avec un peu de patience, vous pouvez l'aider dans cette transition : Donnez les tétées nocturnes dans le calme et le silence, avec une simple lumière tamisée. Elles se différencient ainsi naturellement des tétées données pendant la journée. Parlez-lui doucement à voix basse. Suivez la tétée d'un

câlin plus bref que ceux de la journée, ne tardez pas à le recoucher après son rot. Ne vous inquiétez pas s'il ne prend pas beaucoup de lait, avec le temps la tétée nocturne va disparaître. Évitez de lui donner à manger dès qu'il bouge ou émet un son, au risque de voir perdurer les réveils nocturnes.

Installez une certaine régularité dans ses activités de la journée : les repas, la promenade, le bain, le moment avec papa, etc. L'enfant va s'habituer à cette succession d'activités et allonger petit à petit ses moments d'éveil pendant la journée, et son sommeil durant la nuit. Commencez à ritualiser le coucher : changez-le, mettez-lui son pyjama, tirez les rideaux, couchez-le, dites-lui bonne nuit avec un câlin, allumez son mobile musical ou chantez-lui une berceuse, puis quittez la pièce. Ce rituel le rassurera et lui indiquera que c'est l'heure de dormir. Les premières semaines, votre enfant s'endormira dans vos bras, puis de plus en plus souvent dans son lit.

Faites de son lit un espace rassurant et familier. Idéalement, son lit ne doit pas être trop près de celui des parents pour éviter qu'il ne sente en permanence la présence de ceux-ci autour de lui. Si vous allez chez des amis, emportez un lit pliant et créez cet espace protégé. Parfois, le bébé inverse son cycle jour-nuit. Dans ce cas, il faut l'aider à reprendre progressivement un cycle normal en le laissant éveiller plus longtemps pendant la journée.

Comment dorment les enfants ?

Au fur et à mesure que l'enfant grandit, il passe moins de temps à dormir, plus de temps à découvrir le monde, et se cale peu à peu sur le rythme des adultes. Néanmoins, il est important de respecter son horloge interne pour favoriser son sommeil et sa bonne santé.



De quatre mois à un an

Les horaires de l'enfant se stabilisent lorsqu'il atteint l'âge de quatre mois. Il dort de quinze à dix-huit heures par jour, avec des nuits complètes de neuf à douze heures. Vers six mois, le bébé dort de quatorze à dix-huit heures par jour avec une courte sieste le matin, une plus longue en début d'après-midi et une troisième plus courte en fin d'après-midi. Si possible, conservez deux siestes par jour au moins jusqu'à l'âge de un an. Même s'il ne semble pas toujours dormir, allongez-le dans son lit, il se reposera tout de même.

Au-delà de un an, la sieste du matin devient inutile pour la plupart des enfants : une longue sieste dans l'après-midi suffit.

Essayez de coucher votre enfant à heures régulières, tant le soir que pour les siestes. Le soir, mettez-le au lit tôt, entre 20 heures et 21 h 30 selon votre rythme à vous, mais sans attendre qu'il présente des signes de fatigue. Idéalement, le couchage doit se faire lorsque l'enfant montre des signes d'endormissement : il bâille, se frotte les yeux, suce son pouce ou son doudou, demande un câlin, etc.

Le matin, si vous devez réveiller votre enfant pour l'emmener à la crèche ou chez la nourrice, essayez de le réveiller entre deux cycles de sommeil, même si cela revient à le réveiller plus tôt qu'il n'est nécessaire pour être prêt à l'école.

Mieux vaut un sommeil plus court qu'un réveil dans une phase de sommeil profond, qui laissera votre enfant grognon et fatigué toute la journée. Ce conseil est applicable à tout âge.

De un à trois ans

À partir de un an, votre enfant peut rechigner à aller se coucher parce qu'il a du mal à décrocher des activités de la journée. Pour faciliter l'endormissement, il est important de disposer d'un moment de disponibilité complète où l'ensemble des petits rituels du coucher seront respectés : par exemple la toilette, la mise en pyjama, la lecture d'une histoire, une berceuse, un câlin ou le coucher du doudou. Douceur et fermeté sont nécessaires pour faire comprendre à l'enfant qu'il est temps de dormir. C'est également à cet âge que les enfants commencent à avoir des cauchemars ou des terreurs nocturnes, en particulier dans un lieu étranger, ou si les rituels du coucher n'ont pas été respectés. Vers l'âge de deux ans, un enfant dort entre douze et quatorze heures par jour, réparties en dix ou douze heures par nuit et une sieste de deux heures. Ce petit somme de l'après-midi doit être maintenu le plus souvent et le plus longtemps possible.

De six à douze ans

Entre six et douze ans, le sommeil de l'enfant ressemble beaucoup à celui d'un adulte. Il dort moins de douze heures et ne fait plus de sieste l'après-midi. Il se dépense beaucoup pendant la journée et s'endort généralement facilement le soir. La durée du sommeil varie selon l'enfant. S'il montre des signes d'irritabilité en journée, ou s'il fait de longues grasses matinées en fin de semaine, c'est sans doute qu'il ne dort pas assez la nuit.

De trois à six ans

À cet âge, l'enfant entre à l'école maternelle, il est donc important de le coucher un peu plus tôt le soir, vers 19 ou 20 heures, pour se caler sur les horaires de l'école. Certains enfants de cet âge connaissent une peur irrationnelle d'aller se coucher, parfois liée à des moments d'anxiété vécus dans l'état de semi-conscience qui précède le sommeil : chute dans le vide, secousse du corps, sensation de paralysie, etc. Le lendemain, l'enfant se souvient de ces illusions sensorielles qui peuvent nourrir une peur d'aller se coucher. Parlez-en avec lui pour le rassurer.

De quatre à six ans

À partir de un an, votre enfant peut rechigner à aller se coucher parce qu'il a du mal à décrocher des activités de la journée. Pour faciliter l'endormissement, il est important de disposer d'un moment de disponibilité complète où l'ensemble des petits rituels du coucher seront respectés : par exemple la toilette, la mise en pyjama, la lecture d'une histoire, une berceuse, un câlin ou le coucher du doudou. Douceur et fermeté sont nécessaires pour faire comprendre à l'enfant qu'il est temps de dormir. C'est également à cet âge que les enfants commencent à avoir des cauchemars ou des terreurs nocturnes, en particulier dans un lieu étranger, ou si les rituels du coucher n'ont pas été respectés. Vers l'âge de deux ans, un enfant dort entre douze et quatorze heures par jour, réparties en dix ou douze heures par nuit et une sieste de deux heures. Ce petit somme de l'après-midi doit être maintenu le plus souvent et le plus longtemps possible.

De six à douze ans

Entre six et douze ans, le sommeil de l'enfant ressemble beaucoup à celui d'un adulte. Il dort moins de douze heures et ne fait plus de sieste l'après-midi. Il se dépense beaucoup pendant la journée et s'endort généralement facilement le soir. La durée du sommeil varie selon l'enfant. S'il montre des signes d'irritabilité en journée, ou s'il fait de longues grasses matinées en fin de semaine, c'est sans doute qu'il ne dort pas assez la nuit.

De trois à six ans

À cet âge, l'enfant entre à l'école maternelle, il est donc important de le coucher un peu plus tôt le soir, vers 19 ou 20 heures, pour se caler sur les horaires de l'école. Certains enfants de cet âge connaissent une peur irrationnelle d'aller se coucher, parfois liée à des moments d'anxiété vécus dans l'état de semi-conscience qui précède le sommeil : chute dans le vide, secousse du corps, sensation de paralysie, etc. Le lendemain, l'enfant se souvient de ces illusions sensorielles qui peuvent nourrir une peur d'aller se coucher. Parlez-en avec lui pour le rassurer.

Mieux vaut un sommeil plus court qu'un réveil dans une phase de sommeil profond, qui laissera votre enfant grognon et fatigué toute la journée. Ce conseil est applicable à tout âge.

remplie apporte la fatigue nécessaire à un sommeil profond et de qualité. Limitez cependant les activités trop stimulantes en soirée (sport ou jeux violents, par exemple) ou tout tendance à nuire à l'endormissement. Privilégiez les activités plus calmes comme dessiner, regarder un dessin animé, lire ou écouter une histoire.

Créer un environnement calme et confortable

Pour qu'un enfant dorme bien, maintenez un certain calme dans la maison tout entier : évitez de faire du bruit, baissez le volume de la télévision.

La chambre ne doit pas être surchauffée ni trop éclairée, même si une veilleuse destinée à le rassurer n'est pas gênante pour son sommeil. À partir d'un certain âge, placez une lampe de chevet à portée de sa main pour qu'il puisse allumer la lumière s'il le désire. La taille de son lit doit lui permettre de choisir sa position pour dormir.

Ritualiser le coucher des enfants

Les petites habitudes du coucher permettent une séparation en douceur. L'enfant est rassuré et peut s'endormir paisiblement. Il s'agit en quelque sorte d'une mise en scène, dans laquelle interviennent habitudes et objets familiers tels que le pyjama, le doudou, la lecture ou la veilleuse, par exemple. Après le brossage des dents et la mise en pyjama, vous pouvez assise sur le bord de son lit, lui lire une histoire, chanter une berceuse, lui faire un câlin, parler avec lui de sa journée, lui dire

bonne nuit et enfin quitter la pièce. Vous devez faire les choses en douceur mais avec une certaine fermeté afin d'éviter de céder au chantage de l'enfant qui veut retarder votre départ (« Encore un bisou ! », « Encore une histoire ! »).

Vous pouvez éder une fois, pour lui faire comprendre que vous restez attentif à ses besoins, mais pour mieux partir après. S'il se met à pleurer, évitez d'accourir de suite pour que cela ne devienne pas une habitude.

Vers l'âge de deux ans, il n'est pas rare qu'un enfant refuse de s'endormir sans la présence d'un de ses parents. Essayez de ne pas céder car cette habitude est difficile à supprimer par la suite. Après le rituel du coucher, quittez la chambre.

Laissez-le pleurer quelques minutes, puis revenez le rassurer et répétez les dernières phases du rituel. S'il continue à pleurer après votre départ, attendez un peu plus longtemps que la première fois avant de revenir le voir. Espacez de plus en plus vos visites.

Notre enfant comprendra que, même dans une autre pièce, vous restez présent et vigilant. Il finira par s'endormir.

Gardez ce rituel lorsqu'il ne dort pas à la maison. Pensez à apporter ses objets familiers et surtout n'oubliez pas son doudou préféré (dont il est préférable d'avoir plusieurs exemplaires !). Si pour une raison ou pour une autre vous ne pouvez pas être présent au moment du coucher, préparez-le à cette petite entorse au rituel dès le matin. Rassurez-le en lui précisant que vous viendrez lui dire bonne nuit dans son sommeil.

QUESTION SAHRAOUIE

La résolution du Conseil de sécurité ne limite pas la solution exclusivement au projet d'"autonomie" marocain (Massad Boulos)

Le conseiller du président américain pour les Affaires arabes et africaines, Massad Boulos, a affirmé que la dernière résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies ne limite pas la solution à la question sahraouie exclusivement au projet d'"autonomie" marocain, mais "laisse la porte ouverte à d'autres initiatives et idées que les parties concernées par le conflit pourraient présenter", expliquant que la MINURSO avait été créée pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination et qu'"il appartient aux parties directement concernées de s'entendre sur les détails de cette option".

Dans des déclarations à des chaînes de télévision, Massad Boulos a indiqué que le projet d'"autonomie" marocain "n'est pas l'unique solution sur la table", soulignant que la résolution du Conseil de sécurité "ne limite pas la solution exclusivement à ce projet, mais laisse la porte ouverte à d'autres initiatives et idées que les parties concernées par le conflit pourraient présenter (...), et à toutes les propositions visant à parvenir à un règlement politique juste et durable".

Le seul moyen de mettre fin à ce conflit demeure "l'entente entre les deux parties directement concernées, le Front Polisario et le Maroc", a insisté M. Boulos, saluant la position du Front Polisario concernant la résolution onusienne.

Sa vision, a-t-il dit, "n'est pas négative comme on le laisse entendre, mais elle comprend des réserves légitimes, qu'il est de son droit d'exprimer concernant de telles questions sensibles". "La véritable problématique ré-



side dans le préambule de la résolution onusienne, pas dans son contenu (...), sans ce problème, l'Algérie aurait voté et c'est un point important, et, ainsi, la résolution aurait obtenu le vote de 15 membres", soit l'ensemble des membres du Conseil de sécurité, a fait obser-

ver le conseiller du président américain.

Après avoir indiqué que la résolution du Conseil de sécurité différerait quelque peu de la position officielle des Etats-Unis d'Amérique et du Président Donald Trump, M. Boulos a souligné que son pays "encourage les deux parties au conflit à aller de l'avant dans le processus de dialogue pour parvenir à un accord global et satisfaisant pour toutes les parties".

S'agissant de l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, M. Boulos a précisé que "la question de l'autodétermination revient aux parties concernées" et qu'"un accord devra être trouvé à ce sujet lors des négociations".

Il a rappelé, à cet égard, que "la MINURSO a été initialement créée pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination", ajoutant qu'"il appartient aux parties directement concernées de s'entendre sur les détails de cette option".

Espagne: des forces politiques dénoncent l'occupation marocaine au Sahara occidental

Des forces politiques espagnoles ont réaffirmé leur soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, soulignant qu'après un demi-siècle d'occupation marocaine, il est "urgent" de parvenir à une solution juste garantissant la liberté et l'indépendance du Sahara occidental.

Le député espagnol du Parti populaire, Carmelo Barroja, a affirmé, dans un article intitulé "50 ans d'échec, de doutes et de tromperie" publié dans El Independiente, que le peuple sahraoui détient un droit incontestable à décider librement de son avenir, ajoutant que l'occupation marocaine demeure le principal obstacle à la justice et à la paix dans la région.

Dans le même sens, la secrétaire gé-

nérale du mouvement Chunta Aragonesista, Isabel Lasobras, a estimé que "toute solution qui ne repose pas sur le principe de l'autodétermination ne conduira ni à la paix ni à la stabilité", dénonçant la "tiédeur" du gouvernement espagnol. L'organe exécutif du parti basque EAJ-PNV a également réaffirmé que le peuple sahraoui jouit pleinement du droit de "décider" librement de son avenir.

Les Associations de solidarité avec le Sahara occidental (CEAS-Sahara) ont, pour leur part, dénoncé la répression dans les territoires occupés et qualifié la situation du Sahara occidental de "cas exceptionnel" dans l'histoire contemporaine, rappelant que le peuple sahraoui aurait dû, selon le droit in-

ternational, accéder à l'indépendance depuis longtemps.

De son côté, la journaliste espagnole Elena Etxegoyen, dans un article publié sur No Olvidés el Sahara Occidental, a appelé à "rompre le silence autour d'une occupation maquillée", affirmant que "la dignité et la détermination du peuple sahraoui n'ont jamais été vaincues".

Enfin, la militante Embarka Boumjerouda, cofondatrice du Front Polisario, a rappelé à l'agence EFE que "le secret du Front réside dans sa capacité d'organisation et sa fidélité à l'identité sahraouie", soulignant que le Polisario s'est imposé comme le représentant légitime du peuple sahraoui sur la scène internationale.

SOUDAN

Guterres appelle à mettre fin au "cauchemar" de la violence au Soudan

Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a appelé mardi à mettre un terme au "cauchemar" de la violence au Soudan, mettant en garde contre une crise qui est "en train de devenir incontrôlable" dans ce pays.

M. Guterres a exhorté les parties en conflit à "venir à la table des négociations, (et) mettre fin à ce cauchemar de violence, maintenant".

"La crise horrifiante au Soudan (...) est en train de devenir incontrôlable", a-t-il averti lors d'une conférence de presse en marge du deuxième sommet mondial pour le développement social à Doha (Qatar).

Selon l'ONU, des dizaines de milliers de Soudanais ont fui l'avancée des combats dans une vaste région à l'est du Darfour, un peu plus d'une semaine après la prise de la ville d'El-Fasher, par les Forces de soutien rapide (FSR).

Le conflit au Soudan opposant l'armée soudanaise et les FSR a fait des dizaines de milliers de morts, déplacé près de 12 millions de personnes et provoqué la pire crise humanitaire au monde, estiment les Nations unies.

De son côté, le bureau du procureur de la Cour pénale internationale (CPI) avait averti lundi que les atrocités commises par les FSR dans la ville d'El-Fasher pourraient constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

"Ces atrocités s'inscrivent dans un contexte de violence plus large qui ravage toute la région du Darfour depuis avril 2023.

De tels actes, s'ils sont avérés, pourraient constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité au sens du Statut de Rome", texte fondateur de la cour, avait déclaré dans un communiqué le bureau du procureur de la CPI, qui siège à La Haye.

Plus de 1500 civils tués par les FSR en octobre

Plus de 1500 civils ont été tués en octobre écoulé par les Forces de soutien rapide (FSR) au Soudan, en conflit avec l'armée soudanaise, selon des statistiques fournies lundi par l'ONG Acled, qui répertorie les victimes de conflits à travers le monde.

Acled dénombre les victimes en compilant des données de différentes sources sélectionnées qu'elle juge fiables (médias, institutions, partenaires locaux).

Au total, depuis mi-avril 2023, l'ONG a répertorié près de 49.800 morts au Soudan dont près de 15.300 civils. La moitié des morts ont été comptés dans les régions du Darfour-Nord et de Khartoum (environ 14.000 et 11.200). Selon l'ONG, ce bilan n'est pas exhaustif, beaucoup de victimes n'étant pas recensées.

Récemment, la ministre d'Etat soudanaise au Bien-être social, Salma Ishaq, a révélé que les FSR ont tué 300 femmes au cours des deux premiers jours suivant leur entrée dans El-Fasher, capitale de l'Etat du Darfour-Nord, dans l'ouest du Soudan.

En cours depuis avril 2023, le conflit a aussi fait des millions de déplacés et provoqué la pire crise humanitaire au monde, selon l'ONU.

APS

MADAGASCAR

L'UA nomme un envoyé spécial

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahmoud Ali Yousof, a nommé Mohamed Idris Farah, envoyé spécial à Madagascar, a indiqué l'organisation panafricaine dans un communiqué.

M. Farah, conseiller principal du ministre des Affaires étrangères et des Relations internationales de Djibouti, apportera à son nouveau poste une riche expertise et une grande expé-

rience, et jouera un rôle important dans la promotion de la prévention et du règlement des conflits, de la diplomatie préventive, de la médiation transformatrice et du dialogue", a précisé lundi la même source.

Cette nomination s'inscrit dans le cadre de la feuille de route établie par le Conseil de paix et de sécurité de l'UA, à la suite de ses réunions des 14 et 15 octobre, qui ont examiné la situation politique

actuelle à Madagascar, a-t-on ajouté de même source.

Selon l'UA, le mandat de M. Farah comprend l'intensification des engagements avec les autorités gouvernementales, les dirigeants de la jeunesse, la société civile, les acteurs et organisations régionaux, ainsi que toutes les parties prenantes concernées, en vue de favoriser un dialogue inclusif, de parvenir à un consensus et de promouvoir la compréhension

mutuelle en vue d'un règlement pacifique de la crise et du rétablissement rapide de l'ordre constitutionnel dans cette nation insulaire.

Des manifestations ont, pour rappel, éclaté à Madagascar fin septembre, initialement déclenchées par des pénuries généralisées d'électricité et d'eau, dont certaines ont dégénéré en violences et se sont transformées en appels à la démission du président du pays.

CÔTE D'IVOIRE

Le Conseil constitutionnel proclame Alassane Ouattara vainqueur de la présidentielle

La présidente du Conseil constitutionnel de Côte d'Ivoire, Chantal Camara, a proclamé mardi à Abidjan Alassane Ouattara vainqueur de l'élection présidentielle du 25 octobre dernier.

"Le candidat Alassane Ouattara est proclamé élu au premier tour président de la République de Côte d'Ivoire", a-t-elle indiqué lors d'une déclaration solennelle. Selon le Conseil constitutionnel,

M. Ouattara, 83 ans, président sortant, a recueilli 89,77% des voix. Le taux de participation est estimé à 50,10%. Les chiffres confirment ceux de la Commission électorale indépendante (CEI).

P A L E S T I N E

FAO : Alerte mondiale sur une catastrophe humanitaire et agricole majeure à Ghaza

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme face à l'ampleur de la tragédie humaine et environnementale qui ravage la bande de Ghaza.



Dans son dernier rapport, publié lundi à Rome, l'agence onusienne met en garde contre une catastrophe humanitaire et agricole sans précédent, décrivant une enclave où la survie quotidienne est désormais un combat face à la destruction systématique des infrastructures vitales. Après plus de deux années d'agression meurtrière, les conséquences sur le tissu agricole sont dévastatrices : moins de 5 % des terres cultivables demeurent exploitables, alors que plus de 80 % des surfaces agricoles ont été anéanties par les bombardements continus.

Les serres, autrefois symbole de résilience des agriculteurs ghazaouis, ont été détruites à près de 70 %, et la majorité des puits, gravement endommagés, ne permettent plus un accès sta-

ble à l'eau. Cette destruction méthodique du système de production locale plonge la population dans une dépendance totale vis-à-vis de l'aide humanitaire internationale.

La FAO souligne que Ghaza est désormais presque entièrement tributaire des secours alimentaires pour subvenir à ses besoins élémentaires. L'organisation avertit que le maintien des restrictions imposées sur l'entrée du carburant et du matériel agricole pourrait provoquer, dans les prochains mois, une famine généralisée touchant la quasi-totalité des habitants.

Selon le rapport, 90 % des familles ghazaouies n'ont plus accès à une alimentation suffisante.

La production de légumes et

de céréales, déjà fragilisée, est aujourd'hui inférieure de moitié à son niveau d'avant-crise.

Le secteur de la pêche, autre pilier économique de la région, est lui aussi à l'agonie : bateaux détruits, zones côtières interdites et restrictions imposées empêchent toute activité normale.

Face à cette situation d'effondrement total, la FAO classe la bande de Ghaza parmi les quatre pires crises alimentaires au monde pour la période 2024-2025, aux côtés du Soudan, du Yémen et de l'Afghanistan.

L'organisation appelle la communauté internationale à une réponse multisectorielle urgente, intégrant sécurité alimentaire, accès à l'eau potable, soins de santé et soutien psychologique. Ce cri d'alarme rappelle l'urgence d'une mobilisation globale afin d'empêcher un désastre irréversible.

Pour la FAO, il ne s'agit plus seulement de nourrir une population assiégée, mais de préserver les dernières ressources de vie dans un territoire ravagé par la guerre, où la terre, l'eau et l'espoir sont devenus des biens rares.

R.I

75 000 déplacés entassés dans les bâtiments endommagés de l'UNRWA

Au cœur d'une Ghaza meurtrie par plus de deux années de guerre dévastatrice, l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine) tente de maintenir un semblant de vie au milieu du chaos.

L'agence onusienne a révélé mardi que près de 75 000 Palestiniens déplacés vivent actuellement dans plus d'une centaine de bâtiments de l'organisation, la plupart endommagés et gravement surpeuplés.

Selon l'agence de presse Wafa, ces structures – écoles, centres communautaires et abris improvisés : sont devenues le dernier refuge pour des milliers de familles ayant tout perdu sous les bombardements.

L'UNRWA indique que ses équipes « travaillent sans relâche » pour offrir des conditions de vie sûres et dignes, malgré l'épuisement des ressources, les coupures d'eau et d'électricité, et les violations continues du cessez-le-feu en vigueur depuis le

10 octobre. L'organisation souligne que 90 % des habitants de Ghaza souffrent aujourd'hui de malnutrition, conséquence directe du blocus persistant et des entraves imposées à l'acheminement de l'aide humanitaire.

Le carburant, les médicaments et les denrées alimentaires essentiels restent bloqués aux points de passage, accentuant la crise humanitaire.

Dans ses récentes déclarations, l'UNRWA a dénoncé les obstacles imposés à son personnel humanitaire, empêché d'accéder librement à certaines zones de l'enclave.

Ces restrictions compromettent la distribution équitable de l'aide et menacent la survie de dizaines de milliers de civils, dont une majorité d'enfants et de femmes.

Au-delà des chiffres, c'est tout un peuple épuisé qui tente de survivre dans des conditions dramatiques : des abris saturés, des pénuries chroniques, des épidémies qui se propagent rapi-

dement, et un désespoir croissant face à l'isolement. L'UNRWA, en première ligne depuis le début du conflit, poursuit ses efforts malgré des infrastructures réduites à néant et un personnel souvent lui-même touché par les violences. Les appels répétés de l'agence à la communauté internationale résonnent comme une plainte collective d'un peuple prisonnier.

Elle réclame l'ouverture urgente de couloirs humanitaires, la levée des restrictions sur l'aide et la protection de ses installations.

La situation à Ghaza, qualifiée par les Nations unies de « crise humanitaire totale », illustre la détresse d'une population privée de tout droit fondamental.

Entre famine, déplacement et destruction, l'UNRWA demeure la dernière bouée d'espoir d'un peuple qui lutte pour sa survie dans un territoire désormais symbole d'un drame humain sans précédent.

R. I.

INDE

Début d'une vaste campagne de révision des listes électorales

L'Inde a donné mardi le coup d'envoi d'une vaste campagne de révision générale de ses listes électorales.

D'une durée de trois mois, cette « révision intensive spéciale » (SIR) a débuté dans 12 des 36 Etats et territoires de l'Union indienne.

Des élections locales sont prévues dans la plupart d'entre eux dès 2026. Cette opération nécessite la mobilisation de dizaines de milliers d'agents publics et d'un demi-million de volontaires.

Ils seront chargés d'aider les électeurs à

remplir leur fiche d'enregistrement, de les collecter et les rassembler", a détaillé le président de la commission électorale (ECI), Gyanesh Kumar.

L'ECI a effectué cet été un essai dans le Bihar (nord), un Etat peuplé de 130 millions

d'habitants théâtre cette semaine d'élections locales cruciales pour la majorité conduite par le Premier ministre hindou Narendra Modi.

Les nouvelles listes électorales doivent être rendues publiques le 7 février prochain.

AFGHANISTAN

L'ONU suspend ses activités à la frontière avec l'Iran faute de personnel féminin

Les agences de l'ONU en Afghanistan et leurs partenaires humanitaires ont suspendu mardi toutes leurs opérations à la frontière avec l'Iran, après que les autorités talibanes ont renforcé l'interdiction des employés afghanes de venir travailler, a indiqué un représentant de l'ONU à des médias.

« Les Nations unies et leurs partenaires humanitaires ont suspendu aujourd'hui (mardi) leurs opérations au poste-frontière d'Islam Qala entre l'Afghanistan et l'Iran, à la suite de l'instauration de restrictions supplémentaires empêchant le personnel féminin local des Nations unies et des partenaires de travailler à la frontière », a déclaré le coordinateur de l'action humanitaire de l'ONU en Afghanistan, Indrika Ratwatte.

Le responsable onusien n'a pas précisé quelles étaient ces restrictions mais indiqué qu'elles engendraient « des défis opérationnels immédiats et posaient des risques supplémentaires pour les personnes de retour, en particulier les femmes et les filles ». D'après lui, plus de 60% des Afghans de retour depuis l'Iran sont des femmes et des enfants.

« Sans personnel féminin, nous ne pouvons pas aider les femmes et les enfants de retour dans des conditions de dignité et de respect », a-t-il affirmé, faisant état de discussions avec les autorités talibanes pour trouver une solution.

Depuis deux mois, toutes les employées afghanes de l'ONU sont contraintes de travailler de chez elles, mais des ONG peuvent encore mobiliser leurs salariées locales sur le terrain.

En tout, 2,2 millions d'Afghans ont regagné le sol afghan depuis le début de l'année, dont 1,7 million d'Iran, selon les chiffres de l'ONU.

SERBIE

Le président Vucic annonce la tenue d'élections parlementaires anticipées

Le président serbe Aleksandar Vucic a annoncé sa disposition à organiser des élections législatives avant l'expiration du mandat actuel de l'Assemblée nationale, ont rapporté des médias locaux.

« En respectant les revendications des manifestants, qui représentent une minorité significative dans notre pays, nous irons à leur rencontre et les élections seront organisées avant terme », a déclaré Aleksandar Vucic, précisant que les dates exactes seront déterminées ultérieurement.

« Cela relèvera de la décision de l'organe compétent. Et le peuple montrera lors des élections quelle politique il soutient », a ajouté le président. En Serbie, des manifestations se poursuivent depuis novembre 2024, après l'effondrement d'un auvent à la gare de Novi Sad ayant causé la mort de seize personnes.

Les manifestants imputent la tragédie aux autorités et réclament notamment la tenue d'élections législatives anticipées. Depuis la mi-août, les protestations ont donné lieu à des affrontements réguliers avec la police et, dans plusieurs villes, des opposants au pouvoir ont saccagé et incendié des bureaux du Parti progressiste serbe (SNS) au pouvoir.

LÉGISLATIVES AUX PAYS-BAS

Décompte terminé, victoire du centre confirmée

La victoire annoncée du centriste Rob Jetten aux élections législatives aux Pays-Bas a été confirmée lundi après le dépouillement des derniers bulletins de vote, dans un duel très serré avec l'extrême droite de Geert Wilders.

M. Jetten avait déjà revendiqué la victoire vendredi après que l'agence de presse locale ANP, qui compile et publie les résultats, a annoncé que M. Wilders ne pouvait plus combler son retard. Les deux hommes ont tous deux obtenus 26 sièges.

La victoire se jouait donc au nombre de voix. La différence entre le D66 centriste et le PVV d'extrême droite est maintenant de 28.455 voix.

Les derniers votes provenaient d'environ 90.000 expatriés néerlandais, dont les bulletins envoyés par correspondance ont été dépouillés à La Haye.

Les Néerlandais vivant à l'étranger ont davantage voté pour le D66 (18,47%) que pour le PVV (8,57%). Le Conseil électoral néerlandais annoncera officiellement les résultats vendredi.

APS

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORAN DU FILM ARABE

**Projection du documentaire palestinien
"Le Clown de Ghaza"**

Le film documentaire palestinien "Le Clown de Ghaza" (2025), réalisé par Abderrahmane Sabah, a été projeté, lundi soir à la Cinémathèque d'Oran, dans le cadre de la compétition officielle des documentaires longs métrages de la 13^{ème} édition du Festival international du film arabe d'Oran.

Ce documentaire de 60 minutes retrace le parcours de Aloosh, un clown nain de Ghaza, qui transforme le chaos de la guerre en instants de joie pour les enfants, affrontant chaque jour les difficultés de la vie pour faire de son art un symbole d'espoir et de résilience.

Malgré les bombardements, la destruction et la perte de sa maison dans le camp de réfugiés d'Al-Shati, Aloosh continue d'apporter le sourire aux enfants à travers ses spectacles dans les camps, avant de regagner sa tente où il vit désormais avec sa famille.

Le film propose un portrait profondément humain de ce père courageux, artiste et porteur d'espoir, qui garde foi en la vie et en la joie au cœur de la tragédie.

Lors du débat qui a suivi la projection, le producteur du film, Rashid Masharawi, a souligné que "Le Clown de Ghaza, comme de nombreux

films palestiniens, reflète des réalités vécues. Les Palestiniens, et en particulier les habitants de Ghaza, subissent quotidiennement une guerre d'extermination menée par l'armée sioniste. Le cinéma est notre seul moyen de raconter notre réalité et de faire entendre la voix de notre peuple au monde". Durant la même séance, le public a également pu découvrir le documentaire égyptien "50 mètres", réalisé et interprété par Yomna Khattab. Tourné dans une piscine publique du Caire, le film relate une quête personnelle et introspective : la réalisatrice explore sa relation complexe avec son père réservé, tout en abordant des thèmes tels que l'existence, le travail, la fraternité et le temps.

A noter que dix films documentaires longs métrages sont en lice dans cette catégorie du 13^{ème} Festival international du film arabe d'Oran, dont la clôture est prévue mercredi.

**Le film "Maybe One Day", un hommage
cinématographique au réalisateur disparu
Farouk Beloufa**

Le film documentaire algérien "Maybe One Day" (Peut-être un jour) a été projeté, lundi soir, dans le cadre du Festival international du film arabe d'Oran, en hommage au réalisateur Farouk Beloufa (1947-2018), figure marquante du cinéma algérien contemporain, reconnu pour son œuvre empreinte de réflexion sur l'identité et la lutte.

Réalisé par Amine Kaïs, ce documentaire de 62 minutes retrace le parcours artistique et humain de Beloufa à travers des témoignages de ses proches et collaborateurs, parmi lesquels Ahmed Bedjaoui, Kamel Mekser, Youssef Saïah et Allal Yahiaoui.

Le film se présente comme une méditation sur la mémoire et l'héritage d'un cinéaste au style rare, dont la filmographie, bien que restreinte, demeure d'une valeur inestimable dans l'histoire du septième art algé-

rien. L'œuvre met particulièrement l'accent sur le film culte "Nahla" (1979), où Farouk Beloufa explorait avec une profondeur singulière les questions de la lutte et de l'engagement, notamment au Liban, alliant réflexion politique et sensibilité humaine, ce qui en fait l'un des jalons essentiels du cinéma maghrébin. En marge de la projection, le réalisateur, Amine Kaïs, a indiqué que "Maybe One Day" se voulait un hommage à l'esprit visionnaire de Farouk Beloufa, affirmant que "ce film vise à faire découvrir aux nouvelles générations un cinéaste qui considérait le cinéma comme un outil de pensée et de critique, bien au-delà du simple divertissement".

La production de ce documentaire a été réalisée avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec les sociétés Trefle Film Productions et Vintage Blue

Productions, dans le cadre d'une initiative dédiée à honorer les pionniers du cinéma algérien et à renouer le dialogue entre leurs œuvres et la jeune création cinématographique.

**Projection de quatre
courts-métrages lors
de la quatrième journée**

Quatre courts-métrages de fiction sont projetés, lundi à Oran, dans le cadre de la quatrième journée de la compétition officielle de cette catégorie, inscrite au programme de la 13^{ème} édition du Festival international du film arabe d'Oran.

Le public de la salle «Maghreb» est invité à découvrir le film égyptien «Abou Judy» du réalisateur Adel Ahmed Yehia, qui raconte l'histoire de Judy, une fillette de dix ans accompagnant régulièrement son père à son travail, jusqu'au jour où un événement inattendu met leur relation à l'épreuve.

Le deuxième film en compétition, intitulé «Qinn» (Coop), du réalisateur saoudien Moujtaba Zaki Alhejji, narre l'histoire d'Adam, un garçon qui, après avoir accidentellement abîmé un ballon de football, se lance dans une aventure imprévue au marché pour gagner assez d'argent afin d'en acheter un nouveau et regagner la confiance de ses camarades.

Quant au film syrien «Nahâr 'Aber» (Une journée passagère) de la réalisatrice Rasha Chahine, il retrace le parcours d'une femme dont la guerre a bouleversé la vie.

Enfin, le public pourra découvrir le film algérien «Sakina» du réalisateur Adnane Abed, qui raconte l'histoire d'une jeune femme, Sakina, projetant d'émigrer mais qui se trouve contrainte de rester et de faire face aux difficultés qu'elle cherchait à fuir.

Pour rappel, 14 courts-métrages sont en compétition dans cette catégorie de la 13^{ème} édition du Festival international du film arabe d'Oran, dont les activités se poursuivent jusqu'au 5 novembre prochain.

GUELMA

**Le 12^e Forum international
Kateb Yacine célèbre la fusion
entre image et texte**

La ville de Guelma s'appête à accueillir, du 5 au 8 novembre, la 12^{ème} édition du Forum international Kateb Yacine, placée sous le thème évocateur : « Conversations créatives entre l'esthétique de l'image et la poésie textuelle ».

Un hommage vibrant à l'un des plus grands écrivains et dramaturges algériens, disparu il y a 36 ans, mais dont la voix continue de résonner à travers les mots et les symboles.

Organisée par l'Association locale de promotion touristique et d'action culturelle de Guelma, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, cette manifestation se déroulera à la maison de la culture Abdelmadjid Chafai.

Son président, Ali Abassi, a indiqué que le choix du thème s'inspire de la richesse esthétique de l'œuvre de Kateb Yacine, où la force des mots épouse la puissance de l'image, créant un langage universel et poétique.

L'événement réunira dix-sept chercheurs et universitaires venus d'Algérie, du Canada et de Tunisie, qui analyseront la dimension symbolique et la densité visuelle des textes de l'auteur de Nedjma, Le Cadavre encerclé et Le Polygone étoilé.

Ces œuvres, véritables fresques littéraires, témoignent de l'engagement d'un écrivain habité par la quête de liberté, d'identité et de beauté.

En parallèle aux communications scientifiques, le forum proposera une programmation culturelle diversifiée, dont la présentation de la pièce théâtrale 132 ans par une troupe locale, ainsi qu'une sortie touristique destinée à faire découvrir les richesses historiques de Guelma aux participants.

Depuis sa création en 2009, ce rendez-vous intellectuel est devenu un espace de réflexion et de créativité où l'esprit de Kateb Yacine continue d'inspirer artistes, chercheurs et amoureux des lettres.

À travers cette 12^{ème} édition, Guelma confirme encore une fois son rôle de bastion culturel où la mémoire et la modernité se rencontrent dans un dialogue fécond entre texte et image.

RC

SILA

**Les manuscrits algériens en Afrique
au centre d'une rencontre**

La thématique des manuscrits culturels et historiques algériens, qui enrichissent les "Khanzane" (armoires) et les bibliothèques africaines, a été au centre, lundi à Alger, d'une rencontre organisée dans le cadre du 28^e Salon international du livre (SILA).

Accueillie à l'espace "Assia-Djebbar" au Palais des expositions des Pins maritimes, dans le cadre du programme littéraire du SILA dédié à l'Afrique, la rencontre a été animée par des enseignants de l'université d'Adrar, à savoir Mbarrek Djaafri et Abdeslem Kamoun.

Cette occasion, M. Djaafri a indiqué que le patrimoine culturel algérien "regroupe l'ensemble des savoirs, arts, traditions et œuvres intellectuelles exprimant l'identité nationale, dont les manuscrits qui couvrent de nombreux domaines, droit islamique, grammaire, médecine, astronomie, histoire, soufisme, entre autres". En arabe ou en tamazight, ces manuscrits se trouvent aussi bien en Algérie, qu'en Afrique depuis les périodes où les centres de savoir prospéraient à Tlemcen, Touat, le Mzab, Tamnasset, Tombouctou, Gao ou Kano, favorisant des échanges commerciaux entre nombre de pays africains, par des "voies qui ont également permis le transfert des manuscrits algériens en Afrique", explique le conférencier.

Cette circulation des manuscrits algériens vers l'Afrique, a-t-il ajouté, s'est notamment opérée par "le déplacement des populations, en route pour le pèlerinage, la traversée par les anciennes routes commerciales reliant Touat à Tombouctou et les liens entre les savants-commerçants algériens et ceux du Soudan occidental".

"Le déplacement d'étudiants et de savants érudits vers les centres de savoir africains, constitue également une des plus importantes raisons de ces échanges, à l'instar de Mohamed Abdelkrim El Maghili et Aboukacem Touati", a ajouté M. Djaafri.

Le transfert des manuscrits algériens en Afrique, a-t-il poursuivi, aura cependant été "salutaire" dans la mesure où ce important héritage, "partie du patrimoine mémoriel, historique, culturel et scientifique algérien, fut protégé et sauvegardé de la barbarie coloniale

française, qui cherchait, dans sa politique infâme de décolonisation, à détruire tout repère civilisationnel de l'Algérie".

Pour lui, plusieurs manuscrits sont encore conservés en dehors des milieux institutionnels (zawiyas, familles, bibliothèques de Tariqate), et les études de terrain en Algérie mettent en lumière "leur importance pour l'histoire religieuse, linguistique et sociale".

L'universitaire a cité quelques principaux centres de conservation, dont les Bibliothèques de Tombouctou (Mali), l'Institut Ahmed Baba Kano et Katsina (Nigeria), Nouakchott et Chinguetti (Mauritanie), Niamey (Niger) et N'Djamena (Tchad).

Pour sa part, l'enseignant universitaire Abdeslem Kamoun a souligné que "ces manuscrits algériens ont grand besoin d'être inventoriés, numérisés, catalogués et classés, afin de pouvoir établir leur paternité et restituer les contenus de cet héritage ancestral intarissable".

Cet impératif pourrait se réaliser, selon M. Kamoun, en multipliant les coopérations bilatérales et diplomatiques avec les pays africains en possession des manuscrits algériens et en se référant à la convention de 1954 de La Haye et de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) qui, considérant les manuscrits comme "un bien culturel", stipulent, en substance, l'"interdiction de toute utilisation qui pourrait les exposer à la destruction", obligeant les Etats membres à les "protéger".

Les conférenciers ont ainsi mis en avant l'importance de "sensibiliser tous les acteurs susceptibles d'accélérer le processus d'identification et de sauvegarde des manuscrits algériens", qui occupent les rayons des bibliothèques africaines.

Le 28^e SILA se poursuit jusqu'au 8 novembre au Palais des expositions des Pins-Maritimes avec au programme des rencontres et conférences sur la littérature, l'histoire, l'identité ainsi que des thématiques dédiées aux causes de libération, outre la participation de 125,4 exposants-éditeurs issus de 49 pays, dont la Mauritanie en invité d'honneur.

APS

LA JUSTICE FRANCHIT UNE NOUVELLE ÉTAPE VERS LA NUMÉRISATION

Une plateforme innovante pour les certificats de non recours

Le ministère de la Justice vient de marquer une avancée décisive dans le processus de modernisation et de transformation numérique du secteur judiciaire en Algérie, à travers le lancement d'une nouvelle plateforme numérique dédiée aux justiciables et aux avocats.

Cette initiative vise à faciliter le dépôt en ligne des demandes de certificats de non recours relatifs aux jugements et arrêts définitifs, en simplifiant les démarches administratives et en garantissant un service public plus rapide, transparent et accessible.

Fruit de la concrétisation des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en matière de digitalisation de l'administration publique, cette plateforme, accessible via le lien <https://cert-nnonrecours.justice.dz>, permet désormais aux citoyens et aux professionnels du droit d'effectuer leurs requêtes sans se déplacer physiquement vers les juridictions compétentes.

Une démarche qui s'inscrit dans la politique de rationalisation du temps, de réduction de la bureaucratie et de modernisation des services judiciaires.

Selon le communiqué du ministère, cette solution numérique permet aux intéressés de déposer leurs demandes de certificats de non opposition, de non appel ou de non pourvoi en cassation, à condition que leur qualité soit établie dans le dossier concerné, soit en tant que partie à l'affaire, soit en tant qu'avocat représentant la partie.

Dans ce dernier cas, la lettre de constitution doit être jointe lors du dépôt électronique. Au-delà de la simplification des

procédures, le nouveau système assure également un suivi en temps réel de la demande.

Chaque utilisateur peut, via son compte personnel, suivre les étapes de traitement de son dossier et recevoir des notifications à chaque évolution.

Une fois le certificat prêt, le demandeur est informé automatiquement et peut se présenter à la juridiction concernée pour récupérer le document en toute sécurité.

Le ministère de la Justice insiste par ailleurs sur l'importance de l'intégrité des démarches électroniques, rappelant que toute tentative de fraude ou de falsification de documents expose son auteur à des poursuites pénales sévères.

Cette initiative s'inscrit dans une vision globale visant à instaurer une justice moderne, connectée et à la hauteur des attentes des citoyens.

Elle vient consolider les efforts du secteur pour faire de la numérisation un levier essentiel d'efficacité, de transparence et de proximité, tout en plaçant la technologie au service du droit et de l'équité.

Grâce à cette nouvelle plateforme, la justice algérienne franchit un pas décisif vers l'administration numérique de demain.

R.N

SAVOIR, SCIENCE ET SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

L'Algérie face au défi de la gestion moderne de l'information scientifique

À l'heure où la révolution numérique bouleverse les méthodes de production et de diffusion du savoir, l'Algérie s'engage dans une réflexion stratégique sur la modernisation de la gestion de l'information scientifique et technique.

Lors d'un colloque international organisé par la Faculté des sciences de l'information et de la communication de l'Université d'Alger 3, chercheurs, enseignants et experts ont plaidé pour une refonte complète des mécanismes de collecte, de traitement et de valorisation des données scientifiques, afin d'en faire un levier de développement et d'innovation.

Les participants ont souligné que la maîtrise de l'information scientifique dépasse désormais le cadre académique : elle concerne la société tout entière.

Dans un monde dominé par les flux numériques, les données constituent un capital stratégique.

Leur gouvernance, leur sécurité et leur exploitation intelligente sont devenues des enjeux nationaux.

Naoual Mebtouche, présidente du colloque, a rappelé que l'objectif de cette rencontre était d'analyser les défis liés à l'accès à l'information, à la cybersécurité et à l'intégration de l'intelligence artificielle dans le processus de recherche et de diffusion du savoir.

Elle a insisté sur la nécessité de créer une culture de la valorisation des données, afin d'encourager la recherche appliquée et de permettre aux médias, institutions et entreprises

d'accéder à une information scientifique fiable et actualisée.

Dans sa communication, Mustapha Kechairi a présenté les nouvelles méthodes d'exploitation des dépôts numériques universitaires.

Ces espaces de stockage, souvent sous-utilisés, renferment une mine de connaissances susceptibles de soutenir la communication scientifique et de renforcer la transparence académique.

Pour lui, rendre ces informations accessibles au public contribue à rapprocher la science des citoyens et à consolider la confiance envers les institutions de recherche.

L'enseignant Oussama Damouche de l'Université de Sidi Bel Abbès a, pour sa part, évoqué les risques croissants de la désinformation scientifique à l'ère de l'intelligence artificielle.

Les outils numériques, aussi puissants soient-ils, peuvent être détournés pour diffuser de fausses données, manipuler les résultats de recherche ou déformer les faits scientifiques.

C'est pourquoi il appelle à une formation solide du capital humain, capable d'analyser, de vérifier et de diffuser les informations avec rigueur et éthique.

Imane Djefal, de l'Université d'Alger 2, a développé cette idée en insistant sur la double exigence de qualité et de crédibilité.

Face à la prolifération d'algorithmes génératifs, il devient impératif de former des spécialistes capables de détecter la

désinformation et d'assurer la traçabilité des sources scientifiques.

Le chercheur Abdelkrim Abdoune a, quant à lui, évoqué les nouveaux métiers liés à la révolution numérique : analystes de données, ingénieurs en intelligence artificielle, concepteurs d'archives numériques ou autant de professions qui imposent une refonte des programmes universitaires pour intégrer ces compétences transversales.

Tous les intervenants s'accordent sur un point : la modernisation de la gestion de l'information scientifique est une condition sine qua non pour renforcer la souveraineté intellectuelle du pays.

Cela passe par la mise à jour des infrastructures numériques, la coopération entre universités, la numérisation des archives et la création de plateformes nationales sécurisées permettant le partage et la valorisation des connaissances.

L'information scientifique n'est plus un simple outil académique, mais un vecteur de développement national.

En la rendant accessible, sécurisée et crédible, l'Algérie peut se hisser au rang des nations qui maîtrisent la donnée comme ressource stratégique. Dans ce contexte, la valorisation du savoir devient un impératif : non seulement pour promouvoir la recherche, mais aussi pour consolider la souveraineté numérique et scientifique du pays.

R.N

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



Ministère De L'habitat Et De L'urbanisme Et de la Ville et de l'aménagement du territoire
Office De Promotion Et De Gestion Immobilière
Numéro-NIF- de l'OPGI de CHLEF 099602019058027



1^{ère} Mise En Demeure

En application des dispositions des articles 149, 150 et 152 du décret n°15/247 du 19 septembre 2015 modifié et complété portant réglementation des marchés publics et de délégation de service public et de l'arrêté du ministère des finances du 28 mars 2011 fixant les mentions à porter dans la mise en demeure et les délais de sa publication.

- En vertu du marché de réalisation de 200/250 logements LPA + locaux à commercialiser (40 logements promotionnels libres + 16 locaux commerciaux + 02 services) à Oues Sly (w) CHLEF, LOT n°04 : réalisation en TCE sauf VRD de 40 logement promotionnels libres +16 locaux commerciaux +02 services , approuvé en date du 21/05/2024 sous le visa N° 11/2024 conclu entre L'OPGI de CHLEF et L'entreprise ZITOUNI KADOUR dont le siège social est à Bocca Guenansa -Senjas - w de Chlef .
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°01 enregistré sous le N° 95 , établi et notifié à l'entreprise en date du 31/07/2024 .
- Vu le délais de réalisation du marché qui est de 14 mois .
- Vu la visite de chantier effectué par le directeur général l'OPGI CHLEF en date du 02/10/2025 qui a constaté la faible cadence dans les travaux qui stipule que le chantier est en manque de matériaux de construction , de matériels et moyens humains nécessaires.
- Vu la mise en demeure N01 du 10/09/2025 enregistrer sous le N 3648 adressé à l'entreprise pour reprendre les travaux et d'approvisionner le chantier en moyens humains et matériels.
- Vu la mise en demeure N02 du 07/10/2025 enregistrer sous le N 3959 adressé à l'entreprise pour reprendre les travaux et d'approvisionner le chantier en moyens humains et matériels.

L'entreprise ZITOUNI KADOUR dont le siège social est à Bocca Guenansa -Senjas - w de Chlef , est mise en demeure pour renforcer les travaux du projet cité ci-dessus et renforcer le chantier en moyens humains et matériels adéquats dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de la publication de cette mise en demeure dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, faute de quoi, les mesures réglementaires lui seront appliquées.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

NIF : 408015000005078

MISE EN DEMEURE N° 01

- Vu la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.
- Vu le décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2016, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Vu au marché 04/2024 du 11/11/2024 approuvé le 11/11/2024
- Vu au l'ODS N°01 du 24/11/2024.

La direction des travaux publics de la wilaya de Batna met en **demeure N°01** à l'entreprise ETPGHB ZERIGUI OMOR sise à COMMUNE MENAA W.BATNA, concernant le projet :

OPERATION : ENTRETIEN DES CHEMINS DE WILAYA TRANCHE 2024
Projet : lot N° 01 : entretien du chemin de wilaya N°13 du pk 10+000 au pk 17+000 sur 13 kms

Afin de renforcer le chantier en moyens matériels et humains adéquats pour La reprise des travaux et rattraper le retard enregistré dans les plus brefs délais. Faute de se conformer à cet avis dans un délai maximum de (08) huit jours à partir de sa première parution dans les quotidiens nationaux les mesures coercitives prévues par la législation en vigueur seront appliquées.

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE 2025 L'Algérie aligne sept judokas à Riyadh pour défendre ses couleurs

La sélection algérienne de judo se prépare à défendre les couleurs nationales lors de la sixième édition des Jeux de la Solidarité Islamique, qui se tiendront du 7 au 21 novembre 2025 à Riyadh, en Arabie saoudite.

Sept judokas, hommes et femmes confondus, représenteront l'Algérie dans cette compétition internationale placée sous le signe du dépassement de soi, de la fraternité et du partage sportif entre les pays membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI). Selon la Fédération algérienne de judo (FAJ), les athlètes sélectionnés incarnent l'élite nationale : Driss Messaoud, Hazil Oussama, Lili Mohamed El Mahdi et Bouamar Mustapha défendront les couleurs masculines, tandis qu'Amina Belkadi, Keddour Houaria et Khadija Bekhira représenteront la sélection féminine.

Les combats se dérouleront du 8 au 10 novembre dans les installations ultramodernes du Prince Fayçal Bin Fahd Sports City, où 171 judokas « 97 hommes et 74 femmes » issus de

33 nations, croiseront le fer pour l'or. Cette compétition revêt une importance particulière pour la délégation algérienne, composée au total de 117 athlètes engagés dans 16 disciplines.

L'Algérie y prendra part dans une large variété de sports individuels et collectifs, parmi lesquels l'athlétisme, la boxe, le taekwondo, le karaté, la natation, la lutte ou encore le basket-ball 3x3.

Les disciplines paralympiques ne seront pas en reste, avec la participation d'athlètes en situation de handicap dans l'athlétisme et la para-haltérophilie, témoignant de l'engagement inclusif du mouvement sportif algérien.

Organisée sous l'égide de la Fédération Sportive de la Solidarité Islamique (ISSF), cette sixième édition ambitionne de

renforcer les liens entre les peuples musulmans à travers le sport et la promotion des valeurs de paix et de solidarité.

Initialement prévue au Cameroun, la compétition a finalement été confiée à l'Arabie saoudite, marquant le retour du royaume à l'organisation de ces Jeux vingt ans après la première édition tenue à La Mecque en 2005. Depuis, l'événement a fait escale à Téhéran (2009), Palembang (2013), Bakou (2017) et Konya (2023), affirmant son importance croissante dans le calendrier sportif international.

L'Algérie, qui avait aligné 147 athlètes lors de la précédente édition à Konya, entend cette année confirmer ses ambitions, notamment dans les disciplines de combat où elle excelle traditionnellement.

Les responsables de la FAJ soulignent que cette participa-



tion s'inscrit dans la dynamique de relance et de professionnalisation du sport algérien, conformément à la politique nationale de valorisation du potentiel athlétique.

Les judokas algériens, jeunes mais expérimentés, visent à honorer le drapeau national et à gravir les podiums dans un tournoi où la concurrence s'an-

nonce relevée. Pour l'Algérie, les Jeux de Riyadh représentent bien plus qu'un simple rendez-vous sportif : ils constituent une vitrine du talent, de la persévérance et de la détermination d'une jeunesse ambitieuse qui veut inscrire son nom parmi les grandes nations sportives du monde islamique.

R.S

HANDBALL - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS 2026 - ALGÉRIE

Bouhekriou : «L'objectif est clair, retrouver le podium africain à Kigali»

A moins de trois mois du coup d'envoi du Championnat d'Afrique des nations 2026 de handball (21-31 janvier à Kigali, Rwanda), le sélectionneur national, Salah Bouhekriou, a dressé un premier bilan du travail accompli et dévoilé les grandes lignes du programme préparatoire, affirmant que l'ambition de l'Algérie est de renouer avec le podium continental. Le nouveau staff technique national, composé des entraîneurs Salah Bouhekriou, Redouane Aouachria, Sofiane Elimmam et Abdelghani Loukil, avait fait appel à 21 joueurs dont ceux évoluant à l'étranger, dans le cadre de sa préparation au Championnat d'Afrique des nations. Au terme de ce stage, tenu à Alger du 27 octobre-2 novembre, le technicien algérien s'est dit satisfait des "indicateurs positifs" observés, malgré "l'absence de certains éléments" et la "nécessité de consolider l'homogénéité du groupe". "Ce regroupement nous a permis d'évaluer les qualités techniques et tactiques des joueurs, notamment des jeunes que nous avions suivis lors du Mondial U21. Le groupe a montré de la qualité et un bon état d'esprit", a déclaré Bouhekriou sur les réseaux sociaux de la FAHB. Le sélectionneur a expliqué que le stage s'est principalement axé sur le renforcement de la cohésion et la révision des bases défensives et offensives, sans charge physique particulière. "Nous avons travaillé sur nos schémas défensifs (6-0, 5-1, 3-3 resserrée) et sur plusieurs combinaisons offensives. L'objectif était de maintenir le rythme compétitif, car nos joueurs évoluent dans des championnats différents", a-t-il précisé.

«Deux stages prévus avant le départ pour Kigali»

Dans la continuité du programme, deux stages supplémentaires sont prévus en Algérie, à la fin novembre et au début décembre, principalement avec les joueurs locaux. "Nous élargirons la base de sélection et intégrerons de jeunes éléments prometteurs afin d'instaurer une saine concurrence", a ajouté le technicien national. Concernant les ambitions de l'équipe nationale, Bouhekriou a insisté sur la nécessité de "viser haut" tout en respectant la hiérarchie continentale. "Certaines équipes comme l'Égypte évoluent à un niveau mondial, mais dans une CAN, tout reste possible avec une préparation rigoureuse et un groupe concentré. L'Algérie doit jouer les premiers rôles, c'est dans notre ADN", a-t-il conclu. Le Championnat d'Afrique des nations 2026 servira également de tournoi qualificatif pour le Championnat du monde 2027, un objectif supplémentaire pour les "Verts", décidés à retrouver leur rang parmi les grandes nations du handball africain. Pour rappel, la sélection algérienne avait atteint la finale lors du dernier championnat d'Afrique disputé en 2024 au Caire, en s'inclinant face au pays hôte sur le score de (29-21).

APS

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE 2025/BASKET 3X3 Les sélections algériennes connaissent leurs adversaires



Les sélections algériennes de basket 3x3 (messieurs et dames) sont désormais fixées sur leurs adversaires à la sixième édition des Jeux de la solidarité islamique, prévue du 7 au 21 novembre à Riyadh, en Arabie saoudite, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de la discipline.

La sélection algérienne masculine a été versée dans le

groupe A aux côtés de l'Égypte, l'Arabie saoudite et Bahrein, alors que le groupe B ou figure les dames, est composé de l'Égypte, du Qatar et de l'Iran.

Les rencontres du tournoi de basket 3x3 auront les 16, 17 et 18 novembre à l'Art Tower. L'Algérie sera représentée à la 6e édition des Jeux de la solidarité islamique par une dé-

légation composée de 117 athlètes, répartis sur 16 disciplines, selon les organisateurs.

La participation algérienne couvrira un large éventail de sports individuels et collectifs : athlétisme (8 athlètes), basket-ball 3x3 (8), boxe (7), duathlon (3), ju-jitsu (7), judo (7), karaté (6), muay thai (7), natation (24), taekwondo (4), tennis de table (6), haltérophilie (10), lutte (9) et wushu (3). Deux disciplines paralympiques seront également de la partie : athlétisme pour athlètes en situation de handicap (7) et para-haltérophilie (1).

L'Algérie, qui avait aligné 147 athlètes dans 12 disciplines lors de la précédente édition à Konya (Turquie), entend cette fois encore faire valoir son potentiel et ses ambitions, dans une manifestation placée sous le signe de la fraternité, de la solidarité et de la performance sportive.

CYCLISME

Course régionale pour les jeunes catégories vendredi à Bir El-Djir

Une course régionale de cyclisme des jeunes catégories aura lieu, vendredi dans la commune de Bir-El-Djir à Oran, a-t-on informé, mardi, auprès des organisateurs. Cette compétition de la petite reine, organisée par la Fédération algérienne avec le concours de la ligue de cyclisme de la wilaya d'Oran et la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya, verra la participation de plus de 90 jeunes coureurs cyclistes,

écoles, benjamins, minimes et cadets, de 15 clubs représentatifs de quatre wilayas, à savoir Saïda, Aïn Temouchent, Mostaganem et Oran.

Ce parcours régional se déroulera sur un circuit fermé de 2,5 kilomètres dans la localité de Belgaid, commune de Bir-El-Djir à Oran. Les écoles devront parcourir une distance de 2,5 km, les Benjamins 5 km, les minimes 20 km et les cadets 25 km. Ce cours de la petite



reine s'inscrit dans le cadre de l'application du programme du calendrier régional.

LIGUE 1 MOBILIS (10^E JOURNÉE) La JSK et le MCA triomphent, les supporters jubilent

La 10e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis a tenu toutes ses promesses avec deux victoires éclatantes qui redonnent des couleurs au football national.

Par F. YANIS

À Tizi Ouzou, la JS Kabylie s'est imposée avec brio face au MC El Bayadh (4-1), tandis qu'à Alger, le MC Alger a arraché un précieux succès (1-0) contre la JS Saoura, s'emparant provisoirement des commandes du championnat.

Les Canaris ont signé un match plein d'intensité et de maîtrise. Dès le coup d'envoi, les hommes de Josef Zinnbauer ont imposé leur rythme et multiplié les incursions dangereuses. Mahious et Berkane ont allumé les premières mèches avant qu'Akhrib, à la 30e minute, ne trouve la faille sur une offrande millimétrée de Boudebouz. Le stade du 1er Novembre a alors vibré de bonheur.

Solides et inspirés, les Ka-

byles ont su étouffer les velléités adverses malgré quelques sur-sauts du MCEB avant la pause.

En seconde période, la JSK a exploité sa supériorité numérique avec sang-froid. Après quelques ratés, Mergham a signé un bijou de loin à la 74e minute, avant que Mahious n'aggrave le score sur corner. L'entrée en jeu de Malki a parachevé le festival offensif des Canaris, qui confirment leur regain de forme et leur ambition retrouvée.

Cette victoire nette propulse la JSK vers le haut du tableau et redonne le sourire à ses fidèles supporters.

À Alger, le MCA, fidèle à son style rigoureux, a fait preuve de patience et de réalisme face à une solide équipe de la Saoura. Après une première période équilibrée où Tabti, Bayazid et



Ferhat ont manqué de peu l'ouverture du score, la délivrance est venue de Bouguerra à la 66e minute. Sa frappe limpide des trente mètres a trompé la vigilance du gardien Saggari, offrant au Doyen un succès aussi

difficile que mérité.

Grâce à cette victoire, le Mouloudia prend les commandes du championnat, confirmant son excellent début de saison. Entre efficacité collective, rigueur tactique et ferveur populaire, les

Vert et Rouge affichent leurs ambitions, tandis que la JSK, portée par un jeu séduisant et une jeunesse inspirée, démontre que la passion kabyle reste un moteur intarissable du football algérien.

LIGUE 1 MOBILIS - MC EL BAYADH Une AG extraordinaire pour tenter de redresser la barre

La direction du MC El Bayadh a convoqué une assemblée générale extraordinaire (AGEX), prévue pour mercredi au Centre des loisirs scientifiques de la ville, afin de "débatte de la situation délicate" que traverse l'équipe en championnat de Ligue 1 Mobilis, a indiqué mardi le club du Sud-Ouest du pays.

Engagé pour la quatrième saison consécutive parmi l'élite, le MCEB vit une période particulièrement difficile, marquée à la fois par des résultats décevants sur le terrain et une situation interne préoccupante, précise la même source.

Cette assemblée s'annonce décisive pour l'avenir du club, qui a concédé lundi soir une nouvelle défaite en championnat, cette fois en déplacement face à la JS Kabylie (4-1), aggravant ainsi sa position au bas du tableau.

Les membres de l'assemblée, les dirigeants et les représentants des supporters devraient analyser les causes profondes de la crise actuelle. L'objectif principal de cette réunion est d'établir un diagnostic



précis de la situation globale du club et de proposer des solutions concrètes afin d'inverser la tendance avant qu'il ne soit trop tard, souligne-t-on.

Après dix journées de compétition, les Bleu et Blanc occupent la

16e et dernière place du classement, avec seulement trois points obtenus grâce à trois matchs nuls et sept défaites. Le MCEB reste, par ailleurs, la seule équipe à ne pas avoir encore remporté le moindre match cette saison.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE DIVISION UNE DAMES (4^E JOURNÉE) Le programme des rencontres



Programme des rencontres de la 4e journée du championnat d'Algérie de division Une seniors dames de football, prévu vendredi à partir de 10 heures.

Constantine :

CS Constantine - Afak Relizane Biskra
US Biskra - JF Khroub Dar El Beida
Tissemsilt - Athlétic Biskra Béjaïa
FC Béjaïa - AR Guelma Sétif
Etoile Athlétic Sétif - CF Akbou (14h30)

Tizi Ouzou :

JS Kabylie - CR Belouizdad (14h30)

APS

LIGUE DES CHAMPIONS DE LA CAF (TIRAGE AU SORT) Une phase de groupe très relevée

Avec sept anciens vainqueurs de la compétition dont le MC Alger et la JS Kabylie, ainsi que le tenant du titre le Pyramids FC, la phase de poules de la Ligue des champions 2025-26, dont le tirage au sort a été effectué lundi à Johannesburg, s'annonce comme l'une des plus relevées de ces dernières années. Le MCA, double champion d'Algérie en titre, évoluera dans le groupe C, aux côtés de grands habitués de la compétition : les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, l'ancienne équipe de l'actuel entraîneur du Doyen Rhulani Mokwena, les Soudanais d'Al Hilal, une vieille connaissance et le St Eloi Lupopo (RD Congo), quatre clubs à la tradi-

tion et aux supporters passionnés. La JSK, double vainqueur de la prestigieuse compétition africaine, a hérité d'un groupe B très costaud, constitué des Egyptiens d'Al-Ahly, douze fois champions d'Afrique, Young Africans de Tanzanie ex-finaliste de la Coupe de la Confédération, et l'AS FAR. Un groupe riche en histoire et en rivalités. Le Groupe A tiendra toutes ses promesses avec la présence notamment du tenant du titre les Egyptiens de Pyramids FC, les Nigériens de Rivers United, les Marocains de RS Berkane et les Zambiens de Power Dynamos. Enfin, le Groupe D sera mené par l'Espérance Sportive de Tunis, quadruple championne

d'Afrique, qui affrontera Simba SC (Tanzanie), Petro de Luanda (Angola) et le Stade Malien (Mali) pour des duels prometteurs entre poids lourds du continent. La phase de groupes débutera le week-end du 21 au 23 novembre 2025, avec deux journées programmées avant le coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des Nations 2025. La compétition marquera une pause durant la CAN, avant de reprendre le week-end du 23 au 25 janvier 2026. La phase à élimination directe commencera le 13 mars 2026. Le vainqueur de la Ligue des Champions CAF empochera 4 000 000 USD, tandis que le finaliste recevra 2 000 000 USD.

Groupes de la Ligue des Champions 2025/26

Groupe A : RS Berkane (Maroc), Pyramids FC (Egypte), Rivers United (Nigeria), Power Dynamos (Zambie).

Groupe B : Al Ahly (Egypte), Young Africans (Tanzanie), AS FAR (Maroc), JS Kabylie (Algérie).

Groupe C : Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Al Hilal (Soudan), MC Alger (Algérie), St Eloi Lupopo (RD Congo).

Groupe D : Espérance Sportive de Tunis (Tunisie), Simba SC (Tanzanie), Petro de Luanda (Angola), Stade Malien (Mali).

Calendrier de la phase de groupes :

Journée 1 : 21-23 novembre 2025

Journée 2 : 28 - 30 novembre 2025

Journée 3 : 23 - 25 janvier 2026

Journée 4 : 30 janvier - 1er février 2026

Journée 5 : 6- 8 février 2026

Journée 6 : 13-15 février 2026 .

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (PHASE DE GROUPES) USMA- San Pedro, CRB- Singida Black Stars au menu de la 1^{re} journée

Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération de football, l'USM Alger et le CR Belouizdad, entameront leur campagne en phase de poules à domicile, en accueillant respectivement les Ivoiriens du FC San Pedro et les Tanzaniens de Singida Black Stars, le 23 novembre prochain, selon le calendrier de la compétition dévoilé par la CAF à l'issue du tirage au sort effectué lundi à Johannesburg.

Le détenteur de la Coupe d'Algérie 2025, versé dans le groupe A, enchaînera en déplacement contre l'Olympique Club Safi, pour le compte de la deuxième journée prévue le 30 novembre avant de boucler la phase aller en recevant les Maliens de Djoliba AC le 25 janvier 2026.

Le CRB qui a hérité du groupe C, se déplacera lors de la deuxième journée au Congo pour croiser le fer avec la formation de l'AS Otoho avant d'accueillir les Sud-Africains de Stellenbosch FC lors de la troisième journée.

Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.



LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (PHASE DE GROUPES) Al-Ahly SC-JSK et Al-Hilal - MCA au menu de la 1^{re} journée



Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, le MC Alger et la JS Kabylie, entameront leur cam-

pagne en phase de groupes en déplacement, en affrontant respectivement les Soudanais d'Al-Hilal et les Egyptiens d'Al-Ahly SC, lors de la

1^{re} journée prévue entre le 21 et le 23 novembre, selon le tirage au sort effectué lundi à Johannesburg (Afrique du Sud). Le double champion d'Algérie, versé dans le groupe C, enchaînera en recevant les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, à l'occasion de la 2^e journée prévue les 28, 29 et 30 novembre, avant de recevoir les Congolais de Saint-Eloi Lupopo, lors de la 3^e journée prévue les 23, 24 et 25 janvier 2026.

La JSK, qui a hérité du groupe B, signe son retour à ce stade de la compétition après deux saisons d'absence. Les "Canaris" entameront leur aventure au Caire face aux Egyptiens d'Al-Ahly, douze fois champions d'Afrique, avant de recevoir les Tanzaniens des Young Africans, puis le club marocain de l'AS FAR. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

Voici par ailleurs le calendrier de l'USMA en phase de groupes :

1^{re} journée (23 novembre) : USM Alger (ALG) - FC San Pedro (CIV), Djoliba AC (MLI) - Olympique Club Safi (MAR)
2^e journée (30 novembre) : Olympique Club Safi - USM Alger, FC San Pedro - Djoliba AC
3^e journée (25 janvier 2026) : FC San Pedro - Olympique Club Safi, USM Alger - Djoliba AC
4^e journée (1^{er} février 2026) : Olympique Club Safi - FC San Pedro, Djoliba AC - USM Alger
5^e journée (8 février 2026) : FC San Pedro - USM Alger, Olympique Club Safi - Djoliba AC
6^e et dernière journée (15 février 2026) : USM Alger - Olympique Club Safi, Djoliba AC - FC San Pedro

Le calendrier du CR Belouizdad en phase de groupes :

1^{re} journée (23 novembre) : CR Belouizdad (ALG) - Singida Black Stars (TAN), Stellenbosch FC (RSA) - AS Otoho (CGO)
2^e journée (30 novembre) : AS Otoho - CR Belouizdad, Singida Black Stars - Stellenbosch FC
3^e journée (25 janvier 2026) : Singida Black Stars - AS Otoho, CR Belouizdad - Stellenbosch FC
4^e journée (1^{er} février 2026) : AS Otoho - Singida Black Stars, Stellenbosch FC - CR Belouizdad
5^e journée (8 février 2026) : Singida Black Stars - CR Belouizdad, AS Otoho - Stellenbosch FC
6^e et dernière journée (15 février 2026) : CR Belouizdad - AS Otoho, Stellenbosch FC - Singida Black Stars.

Voici par ailleurs le calendrier du MCA en phase de groupes :

1^{re} journée (21, 22, 23 novembre) : Al-Hilal (SDN) - MC Alger (ALG), Mamelodi Sundowns (AFS) - Saint-Eloi Lupopo (RDC)
2^e journée (28, 29, 30 novembre) : MC Alger - Mamelodi Sundowns, Saint-Eloi Lupopo - Al-Hilal
3^e journée (23, 24, 25 janvier 2026) : MC Alger - Saint-Eloi Lupopo, Mamelodi Sundowns - Al-Hilal
4^e journée (30, 31 janvier, 1^{er} février 2026) : Saint-Eloi Lupopo - MC Alger, Al-Hilal - Mamelodi Sundowns
5^e journée (6, 7, 8 février 2026) : MC Alger - Al-Hilal, Saint-Eloi Lupopo - Mamelodi Sundowns
6^e et dernière journée (13, 14, 15 février 2026) : Mamelodi Sundowns - MC Alger, Al-Hilal - Saint-Eloi Lupopo

Le calendrier de la JSK en phase de groupes :

1^{re} journée (21, 22, 23 novembre) : Al-Ahly (EGY) - JS Kabylie (ALG), Young Africans (TAN) - AS FAR (MAR)
2^e journée (28, 29, 30 novembre) : JS Kabylie - Young Africans, AS FAR - Al-Ahly
3^e journée (23, 24, 25 janvier 2026) : JS Kabylie - AS FAR, Al-Ahly - Young Africans
4^e journée (30, 31 janvier, 1^{er} février 2026) : AS FAR - JS Kabylie, Young Africans - Al-Ahly
5^e journée (6, 7, 8 février 2026) : JS Kabylie - Al-Ahly, AS FAR - Young Africans
6^e et dernière journée (13, 14, 15 février 2026) : Young Africans - JS Kabylie, Al-Ahly - AS FAR.

ELIMINATOIRES CAN-2026 DE FUTSAL Nouveau stage de la sélection algérienne à Fouka

La sélection algérienne de futsal a entamé lundi un nouveau stage de préparation au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tispasa), en prévision des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique

des Nations (CAN-2026), a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Le sélectionneur national, Nouredine Benamrouche, a convoqué une liste de 20 joueurs, composée des éléments évoluant dans le championnat national.

Ce regroupement, qui se poursuivra jusqu'au 6 novembre, est marqué par un programme de travail intensif portant sur divers aspects, avec pour objectif principal de jauger le niveau actuel des joueurs et d'évaluer leur assimilation globale

du travail effectué lors des précédents regroupements.

Le groupe a effectué son premier entraînement lundi après-midi, avec un programme de travail dont l'intensité montera progressivement au fil des séances.

CAN-2026 FÉMININE La CAF décide d'augmenter le nombre de participants de 12 à 16

La Confédération africaine de football (CAF), a décidé d'élargir le nombre de pays participants à la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 féminine, passant désormais de 12 équipes à 16, a annoncé la Fédération ivoirienne (FIF), mardi dans un communiqué.

Outre les douze pays qualifiés, au terme des deux manches du 2^e et dernier tour qualificatif, disputé en octobre dernier, l'instance continentale a repêché quatre pays pour prendre part au prochain tournoi, sur la base du dernier classement mondial de la

Fédération internationale (FIFA). Ainsi, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Mali, et le Cameroun, prendront part à la CAN-2026, dont la phase finale aura lieu du 17 mars au 3 avril. Les quatre fédérations concernées ont été notifiées ce mardi.

Pour rappel, la sélection al-

gérienne s'est qualifiée aux dépens du Cameroun, en remportant les deux manches. Au match aller, les "Vertes" se sont imposées (2-1), au stade Miloud Hadefi d'Oran, avant de confirmer leur succès, en remportant le match retour (1-0), disputé au stade de la Réunification à

Douala. Il s'agit de la 7^e participation pour les Algériennes, qui avaient atteint les quarts de finale de la précédente édition CAN-2024, pour la première fois de leur histoire, avant de s'incliner face au Ghana (0-0, aux t.a.b : 4-2).

**LEVERKUSEN
SCHICK A BIEN
PROLONGÉ**

Comme attendu, le Bayer Leverkusen a verrouillé l'avant-centre Patrik Schick (29 ans, 31 matchs et 21 buts en Bundesliga pour la saison 2024-2025). Initialement engagé jusqu'en juin 2027, l'international tchèque a officiellement prolongé ce lundi son contrat jusqu'en juin 2030 en faveur du vice-champion d'Allemagne.

**AL-NASSR
MESSI, LA
RÉPONSE
CASH DE
RONALDO**

Dans un entretien accordé à Piers Morgan, et dont la première partie sera diffusée mardi sur la chaîne YouTube du journaliste, Cristiano Ronaldo (40 ans) a été interrogé sur sa rivalité avec Lionel Messi (38 ans). Son avis n'a pas changé, l'attaquant d'Al-Nassr ne s'estime pas inférieur au milieu offensif de l'Inter Miami. "Wayne Rooney dit toujours que Messi est meilleur ? Pas de problème. Je ne suis pas d'accord. Je ne veux pas être humble", a répondu le Portugais fidèle à lui-même dans cet extrait.

**ARSENAL
LA TUILE POUR
GYÖKERES**

Buteur mais sorti sur blessure musculaire avec Arsenal face à Burnley (2-0) samedi, Viktor Gyökeres (27 ans, 14 matchs et 6 buts toutes compétitions cette saison) ne va pas immédiatement quitter l'infirmerie. Comme l'a annoncé son entraîneur Mikel Arteta, le buteur ne participera pas à la rencontre de Ligue des Champions sur la pelouse du Slavia Prague ce mardi (18h45). "On doit encore faire des tests et des examens supplémentaires pour connaître l'étendue de sa blessure", a fait savoir le technicien espagnol en conférence de presse. Mauvaise nouvelle pour les Gunners et pour le Suédois, auteur d'un joli doublé face à l'Atletico Madrid (4-0) lors de la précédente journée de Cl.



**FIorentINA
PIOLI PREND LA
PORTE**

C'était attendu, c'est désormais officiel : Stefano Pioli n'est plus l'entraîneur de la Fiorentina. Nommé en juillet, le technicien italien a réussi l'exploit de ne pas remporter la moindre rencontre de Serie A depuis son arrivée, pour 4 matchs nuls et 6 défaites en 10 journées disputées ! La direction fiorentine a logiquement décidé d'arrêter les frais avec l'ancien coach d'Al-Nassr, qui va partir avec un joli chèque en raison d'un contrat courant jusqu'en 2028.



**INTER
AKANJI ESPÈRE RESTER**

Prêté par Manchester City cette saison, le défenseur central Manuel Akanji (30 ans, 8 matchs en Serie A cette saison) pourrait s'engager définitivement avec l'Inter Milan si le club italien lève l'option d'achat de 15 millions d'euros l'été prochain. L'international suisse se verrait bien prolonger le plaisir en Lombardie.

"Je me sens très bien ici. Je donnerai le meilleur de moi-même et nous verrons ensuite. On verra ce qui se passera à la fin de la saison. J'essaie simplement de faire de mon mieux sur le terrain. La décision finale revient au club. Je pense qu'ils sont contents de moi, mais rien n'est encore décidé", a confié l'Helvète, après la victoire contre l'Hellas Vérone (2-1), dimanche en Serie A. Aux dernières nouvelles, l'Inter semblait enclin à réaliser cet investissement.



**ATALANTA
JURIC SUR LA
SELLETTE**

L'Atalanta Bergame est-elle en crise ? La question se pose avant le déplacement sur la pelouse de l'Olympique de Marseille mercredi (21h) en Ligue des Champions, puisque la formation italienne n'a plus connu le goût de la victoire depuis le 30 septembre face à Bruges (2-1). Depuis, cinq matchs nuls consécutifs, une défaite contre l'Udinese (0-1) le week-end dernier, et un entraîneur désormais sur la sellette.

Comme l'explique le Corriere dello Sport et de nombreux autres médias italiens, Ivan Juric jouera sa place lors des deux prochaines rencontres. Celle à Marseille, donc, puis le dimanche contre Sassuolo. En cas de nouvelles contre-performances, le technicien croate prendra la porte. Pour le remplacer, la direction a trois noms en tête : Thiago Motta, libre depuis son départ de la Juventus en mars dernier, Raffaele Palladino ou encore Paulo Sousa, passé par Bordeaux en 2019-2020.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS
Directeur général
Benzine Lamine
Gérant
Fayçal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger - TÉL : 028.05.33.32 »
FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz
PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger - TÉL : 028.05.33.32 **FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.**
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE-INDE

Une nouvelle ère de coopération minière et d'investissements stratégiques

Les relations économiques entre l'Algérie et l'Inde franchissent une nouvelle étape prometteuse. Lors d'une rencontre tenue lundi à Alger, la secrétaire d'État auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Mme Karima Bakir Tafer, a reçu l'ambassadrice de la République de l'Inde, Mme Swati Vijay Kulkarni.

Les deux responsables ont exploré les voies d'un partenariat renforcé dans le secteur minier et évoqué des opportunités concrètes d'investissement et de transfert technologique. Au cœur des échanges : l'exploitation du phosphate et de la potasse, deux ressources stratégiques pour les économies des deux pays, ainsi que l'introduction de nouvelles technologies dans la transformation des engrais. L'Inde, pionnière dans le domaine de la « nano-urée », « un engrais innovant favorisant une agriculture durable » propose un modèle que l'Algérie pourrait adopter pour moderniser son secteur agricole et réduire la dépendance aux importations. Mme Bakir a mis en avant la vision algérienne d'un développement minier intégré, axé sur la création de valeur ajoutée locale. Elle a souligné la volonté du gouvernement d'élargir les partenariats avec l'Inde dans l'exploration, la transformation et la formation technique, afin de renforcer les capacités nationales et d'accroître la compétitivité du secteur. Cette approche s'inscrit dans la stratégie nationale visant à diversifier l'économie, à promouvoir les industries extractives et à mieux exploiter le potentiel minéral du pays, notamment dans les filières du fer, du zinc, du lithium et des terres rares.

De son côté, l'ambassadrice indienne a salué les réformes législatives entreprises par l'Algérie, notamment les nou-

velles lois sur les hydrocarbures, les mines et l'investissement, qui offrent un cadre attractif et sécurisé pour les investisseurs étrangers.

Elle a exprimé la disponibilité des entreprises indiennes à s'impliquer dans des projets communs, soulignant les expériences fructueuses de coopération déjà menées dans les domaines de l'énergie, de la santé et des technologies numériques. Cette rencontre s'inscrit dans une dynamique de rapprochement économique plus large entre Alger et New Delhi, deux partenaires historiques du Mouvement des Non-Alignés.

Les discussions ont également porté sur la formation des ressources humaines, la recherche géologique et l'échange d'expertises scientifiques, avec pour objectif de bâtir un partenariat durable et équilibré.

Les deux parties ont convenu de maintenir un dialogue permanent et de multiplier les visites techniques et institutionnelles, en prélude à la concrétisation de projets conjoints dans un avenir proche. Cette relance de la coopération minière algéro-indienne ouvre la voie à de nouveaux horizons économiques, fondés sur la complémentarité des savoir-faire et l'ambition partagée d'un développement durable et mutuellement bénéfique.

R. E.

ALGER

L'Algérie et l'UNICEF renforcent leur alliance pour un avenir professionnel inclusif et innovant des jeunes

Dans le cadre du partenariat solide unissant l'Algérie et l'UNICEF, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, a reçu, au siège de son département, Katarina Johansson, représentante du Fonds des Nations unies pour l'enfance en Algérie, accompagnée d'une délégation de l'organisation.

Cette rencontre s'inscrit dans la continuité d'un dialogue constructif et d'une coopération fructueuse visant à renforcer les capacités des jeunes Algériens et à moderniser le système national de formation professionnelle.

Au cœur des échanges, la feuille de route conjointe 2025-2026 a occupé une place centrale. Celle-ci s'articule autour de plusieurs axes stratégiques : le développement des compétences de vie et des aptitudes transférables, l'intégration du numérique et de l'innovation dans les programmes de formation, ainsi que la promotion de l'inclusion sociale au profit des jeunes issus de milieux défavorisés, notamment les filles, les personnes en situation de handicap et les jeunes des zones rurales. Cette approche vise à garantir à tous un accès équitable à une formation moderne, alignée sur les exigences d'un marché du travail en constante mutation. La rencontre a également été l'occasion d'évoquer la participation active de l'UNICEF à WorldSkills Algeria, l'Olympiade nationale des métiers, en tant que partenaire principal.

L'organisation onusienne y animera plusieurs activités interactives destinées au grand public, dans le but de stimuler la créativité, encourager l'excellence et promouvoir la culture

de l'innovation parmi les jeunes talents algériens. Cet engagement traduit la conviction partagée que la jeunesse constitue le moteur du développement durable et du progrès social.

A travers cette coopération renforcée, le ministère et l'UNICEF réaffirment leur volonté commune d'investir dans un enseignement professionnel de qualité, inclusif et tourné vers l'avenir. Ce partenariat illustre la détermination de l'Algérie à accompagner sa

jeunesse dans la construction d'un avenir prometteur, où la compétence, la créativité et la résilience deviennent les clés de la réussite.

En plaçant la jeunesse au centre de leurs priorités, les deux parties entendent faire de la formation professionnelle un véritable levier d'émancipation, d'emploi et d'innovation au service du développement national et de l'intégration sociale.

R. N.

ALGER

L'Algérie et l'Indonésie unissent leurs Cours constitutionnelles pour consolider l'État de droit et la justice démocratique

Dans une dynamique de coopération juridique et institutionnelle prometteuse, la Cour constitutionnelle algérienne renforce ses liens avec son homologue indonésien à travers une visite officielle à Jakarta, organisée du 4 au 7 novembre 2025.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du mémorandum d'entente signé entre les deux institutions en août 2023, visant à promouvoir l'échange d'expertises, le partage d'expériences et la consolidation des valeurs démocratiques et constitutionnelles.

Mandatée par la présidente de la Cour constitutionnelle algérienne, Mme Leïla Aslaoui, la délégation algérienne est composée de deux membres de la Cour, M. Ahmed Benini et M. Bouziane Aliane, accompagnés de deux autres cadres de la Cour constitutionnelle.

Leur mission a pour objectif de concrétiser les engagements pris entre les deux institutions en matière de coopération technique et juridique, dans un contexte mondial où la gouvernance constitutionnelle se positionne comme pilier de la stabilité politique et de la protection

des droits fondamentaux. Le programme de la visite, riche et diversifié, comprend plusieurs rencontres de haut niveau entre les membres des deux Cours, ainsi qu'une conférence animée par M. Bouziane Aliane à la Cour constitutionnelle indonésienne. L'exposé portera sur l'organisation, les missions et les compétences de la Cour constitutionnelle algérienne, tout en mettant en avant son rôle essentiel dans la consolidation de la justice constitutionnelle et la protection de l'ordre juridique en Algérie. Ces échanges s'inscrivent dans un cadre plus large de dialogue institutionnel visant à renforcer la coopération entre les juridictions constitutionnelles des deux pays. Les discussions aborderont plusieurs thématiques cruciales, notamment les mécanismes de règlement des contentieux électoraux, les défis de la modernisation des institutions judiciaires, et les perspectives offertes par l'intégration des technologies de l'information dans la gestion des affaires constitutionnelles.

La délégation algérienne aura également l'occasion de visiter le « Centre Pancasila et Constitution », un établissement éducatif et de

formation indonésien dédié à la diffusion des valeurs de justice, d'unité et de démocratie.

Cette visite symbolique traduit la convergence des visions entre Alger et Jakarta, qui partagent une même volonté d'enraciner les principes de justice sociale et de respect des droits de l'homme dans la conscience citoyenne. Au-delà de la coopération technique, cette visite revêt une portée diplomatique et institutionnelle majeure.

Elle témoigne de la volonté commune des deux pays de faire du droit constitutionnel un outil de consolidation de l'État de droit, de renforcement de la gouvernance démocratique et de promotion des valeurs universelles d'équité, de transparence et de justice.

La mission de la Cour constitutionnelle algérienne en Indonésie marque une étape importante dans le rapprochement entre les deux institutions et ouvre la voie à une coopération durable au service de la stabilité institutionnelle, du dialogue juridique et du développement démocratique partagé entre Alger et Jakarta.

R. N.

RENFORCEMENT STRATÉGIQUE DES RELATIONS ALGÉRO-AZERBAÏDJANAISES Une nouvelle ère de coopération globale

Les relations entre l'Algérie et la République d'Azerbaïdjan connaissent un nouvel élan marqué par une volonté commune d'approfondir le dialogue politique et de dynamiser la coopération bilatérale.

Ce mardi, au siège du ministère des Affaires étrangères à Alger, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu son homologue azerbaïdjanais, M. Djeyhoun Baïramov, en visite officielle en Algérie.

Cette rencontre, empreinte de cordialité et de fraternité, s'est ouverte par un entretien en tête-à-tête entre les deux chefs de la diplomatie, avant de s'élargir aux délégations res-

pectives. Les discussions ont permis d'examiner en profondeur la qualité et la portée de la coopération bilatérale, qui ne cesse de se renforcer sous l'impulsion du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue azerbaïdjanais, M. Ilham Aliyev.

Les deux responsables ont salué la dynamique croissante qui caractérise les relations entre Alger et Bakou, soulignant la nécessité d'accroître la convergence de leurs positions sur les grands dossiers internationaux et régionaux.

Ils ont également insisté sur l'importance de valoriser les atouts économiques des deux pays afin d'ouvrir de nouvelles perspectives d'échanges et d'investissements mutuels, notamment dans les secteurs de l'énergie, des sciences, de la technologie et du commerce. Les discussions ont en outre abordé plusieurs questions d'intérêt commun, avec un accent particulier sur la situation au Proche-Orient et les récents développements de la cause palestinienne. Les deux ministres ont exprimé leur attachement aux principes de solidarité, de paix et de justice, réaffirmant la convergence de leurs analyses sur les enjeux régionaux et internationaux. Clôturant cette rencontre fructueuse, les deux parties ont procédé à la signature d'un accord bilatéral instituant une commission mixte de coopération commerciale, économique, scientifique et technique, destinée à servir de cadre structurant à la coopération future entre les deux nations. Par cet accord, Alger et Bakou confirment leur volonté commune de bâtir un partenariat stratégique durable, fondé sur la confiance mutuelle, la complémentarité et le respect des intérêts partagés : un pas décisif vers une coopération plus ambitieuse entre deux pays frères unis par des liens d'amitié et de solidarité sincère.

R. I.

ÉDITORIAL DKNEWS JOUR

Une Algérie en bonne santé : la modernisation du secteur médical, symbole d'un avenir prometteur

L'Algérie avance avec confiance sur la voie du progrès, en plaçant la santé publique au cœur de son développement national. Sous la conduite du président de la République, le pays déploie une stratégie ambitieuse et cohérente visant à moderniser son système de soins, à renforcer les infrastructures hospitalières et à garantir à chaque citoyen un accès équitable à des services médicaux de qualité.

Cette politique volontariste illustre une vision claire : celle d'une Algérie solidaire, résiliente et tournée vers l'excellence. Les réalisations déjà visibles traduisent une dynamique de renouveau profond.

De nouveaux hôpitaux régionaux voient le jour, dotés d'équipements modernes et adaptés aux besoins de la population. La numérisation progressive des dossiers médicaux et la mise en place de plateformes digitales pour le suivi des patients marquent une avancée majeure vers une gestion plus fluide, transparente et efficace du système de santé.

Ces réformes ne se limitent pas à la technique : elles témoi-

gnent d'une volonté d'humaniser la prise en charge et de replacer le citoyen au centre des priorités. Le développement des compétences nationales figure également parmi les piliers de cette transformation.

La formation continue des médecins, infirmiers et techniciens, ainsi que la valorisation du savoir-faire algérien, permettent de renforcer la confiance dans les capacités du pays à répondre à ses propres besoins. Partout, la jeunesse médicale se distingue par son engagement, sa rigueur et son sens du devoir, reflétant l'esprit d'une génération consciente des enjeux de santé publique et déterminée à contribuer à l'essor national. La pandémie mondiale a constitué une épreuve, mais aussi une leçon de courage et de solidarité.

L'Algérie y a démontré sa résilience et sa capacité d'organisation, en mobilisant ses institutions, son corps médical et sa population pour faire face ensemble à l'urgence.

Cette expérience a permis de consolider les bases d'un système plus robuste et mieux préparé à affronter les défis futurs,

tout en réaffirmant la primauté de la prévention et de la recherche. Aujourd'hui, le pays s'oriente vers une médecine de proximité, fondée sur la prévention, la sensibilisation et la solidarité. La promotion de la production pharmaceutique locale, le développement de la recherche biomédicale et les partenariats internationaux contribuent à renforcer la souveraineté sanitaire nationale. Ces efforts conjugués traduisent une ambition noble : construire un système de santé moderne, efficace et profondément humain. La santé n'est pas seulement un service, c'est une promesse de dignité, d'équité et de progrès. En érigeant ce secteur en priorité nationale, l'Algérie confirme son engagement envers le bien-être de ses citoyens et la construction d'une société plus juste et plus épanouie. Chaque hôpital rénové, chaque médecin formé, chaque vie préservée constitue une victoire collective et une preuve que la Nation avance, confiante, sur le chemin d'un avenir en bonne santé.

REDACTION